

Montpellier

Notre Ville

N°212
DECEMBRE 1997

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Vue du Nord



Vue de l'Est

© O'SUGRUE

**Découvrez la maquette
de la Paillade**
à la Maison Pour Tous Georges Brassens.

Les orientations budgétaires pour 1998

Les orientations budgétaires pour 1998 ont été présentées au débat du conseil municipal le 28 novembre par Hélène Mandroux-Colas adjointe au maire déléguée aux finances. Le budget sera voté à la séance du conseil municipal du 18 décembre.

Il sera l'objet du dossier de Montpellier Notre Ville de janvier. Ce budget apparaît comme le fruit de la gestion passée et la continuation de la stratégie définie au cours des dernières années : maîtriser le fonctionnement, poursuivre l'effort d'investissement, limiter la fiscalité locale et tenir notre engagement : augmentation des taux d'imposition de 0%

TAUX D'IMPOSITION 0 % D'AUGMENTATION.
UNE GESTION SAINTE QUI SE POURSUIT.
LES INVESTISSEMENTS EN PROGRÈS.
LE SOUTIEN À L'EMPLOI.

LE CONTEXTE GÉNÉRAL D'ÉLABORATION DU BUDGET

Aucun transfert de charges ne viendra cette année grever le budget, toutefois les conséquences des décisions prises par le gouvernement Juppé continuent de peser sur les finances locales et sur celles des contribuables.

Stagnation des dotations de l'Etat

Le pacte de stabilité du gouvernement précédent s'applique pour la troisième et dernière année :

- La DGF et les dotations qui lui sont liées sont limitées à 1%.
- La dotation de compensation de taxe professionnelle (DCTP) diminue forfaitairement de 4,85%, hors réduction pour embauche investissement (REI). Cela coûte à la Ville 1,3 MF en 1998. Au total l'ensemble des compensations baisse de 2%.
- Rappelons que la dotation globale d'équipement a été supprimée pour les grandes villes en 1996 sans qu'une autre allocation vienne compenser cette perte.

Les contribuables modestes pénalisés par la réforme Juppé

Parallèlement à la réforme de l'impôt sur le revenu, le gouvernement Juppé a modifié les conditions d'exonération ou de dégrèvement de la taxe d'habitation. Ce changement a conduit à taxer de nombreux contribuables qui jusqu'alors n'étaient pas assujettis à la taxe d'habitation. Les amendements au projet de loi de finances pour 1998 devraient limiter les effets de cette réforme.

IMPÔTS 1998 : 0% D'AUGMENTATION

Une situation financière saine pour ne pas augmenter l'impôt

Le cycle vertueux dans lequel est engagé le budget de la Ville permet de maintenir les taux d'imposition inchangés en 1998. Cette décision concerne non seulement les quatre taxes directes, mais aussi la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Ainsi les Montpelliérains conserveront-ils le bénéfice de la baisse de 18% de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères décidée en 1997. C'est donc la rigueur de la gestion passée qui permet d'atteindre aujourd'hui ce résultat.

Les charges sont maîtrisées

Le mensuel L'Entreprise a réalisé une enquête et classé Montpellier troisième au palmarès des villes les mieux gérées et les plus favorables aux entreprises (voir page 5). Ce magazine attribue la note de 15 sur 15 à Montpellier pour la productivité de ses fonctionnaires municipaux. Depuis plus de 10 ans, la part des dépenses de personnel dans les dépenses de fonctionnement est inférieure de 5 à 10 points à la moyenne nationale.

En 1998 l'évolution de 3,5% des dépenses de personnel sera déterminée par l'effet du glissement vieillesse technique, l'ouverture de nouveaux équipements et la création d'emplois jeunes.

Le reste des autres dépenses de fonctionnement sont contenues à +0,7%.

Précisons en particulier que les subventions aux associations sont maintenues à leur niveau de 1997, que seule augmente la subvention au Centre Communal d'Action Sociale, et que la Coupe du Monde ne coûtera rien au contribuable.

Enfin, le désendettement porte ses fruits. En 1997, Montpellier se situe dans la moyenne au regard du montant de la dette par habitant. Une gestion active de la dette permet une baisse de 5% l'annuité en 1998.

Les recettes progressent de manière régulière

Les impôts indirects augmentent de 2% du fait de l'évolution de leurs bases.

Les tarifs des services sont maintenus au même niveau qu'en 1997. Cependant cette recette augmente du fait de l'accroissement du volume d'activité.

Enfin il est difficile de connaître l'évolution des contributions directes en l'absence de toute notification des services fiscaux sur les bases d'imposition pour 1998. Si nous faisons une hypothèse de croissance de l'ordre de 0,9%, la masse des impôts directs augmentera de 0,9%.

La bonne gestion se traduit par le niveau de l'épargne

L'épargne nette (épargne de gestion diminuée du règlement de l'annuité), est en augmentation de 14% en 1998. C'est elle qui constitue l'épargne disponible pour le financement des investissements.

UN BUDGET D'ACTION POUR LE SOUTIEN À L'EMPLOI

Progression de l'investissement

En 1998, le volume des investissements s'élèvera à 387 MF. Cela correspond au montant prévu en 1997, auquel s'ajoutent les opérations d'aménagement liées au tramway, réalisées par la Ville mais entièrement financées par le District. A Montpellier nous considérons que l'investissement est un levier essentiel pour développer l'économie locale ce qui nous conduit à un effort accru d'investissement.

Cet investissement est largement autofinancé. L'autofinancement net dégagé par la section de fonctionnement garantit le financement de 43% des dépenses d'équipement.

En 1998, les recettes propres assureront 42% du financement de l'investissement. Cette année apparaît comme exceptionnelle, au regard des subventions reçues. Leur volume important est lié à la construction du stade de la Mosson, de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale, et à la réalisation des travaux liés au tramway.

Une politique volontariste en faveur des entreprises

Outre la rigueur de la gestion, le magazine "L'Entreprise" analyse la qualité de l'accueil des entreprises.

Montpellier figure parmi les trois premières villes les plus favorables aux entreprises. Des moyens importants ont en effet été mis en oeuvre pour faciliter l'installation des entreprises : création d'une technopole, définition de zones d'activités, réalisation d'équipements en matière de télécommunications, promotion de la zone franche pour la valoriser au maximum malgré son périmètre réduit.

Enfin la Ville de Montpellier s'engagera directement dans la création d'emplois jeunes à partir de 1998, à travers les dépenses de personnel. Elle soutient également la création de ces emplois dans les structures et organismes qui travaillent avec elle dans le développement local.

Laissons à MM. Arnaud et Hugon le soin de faire le bilan de cette politique ("L'Entreprise" - novembre 1997) :

"Ce n'est évidemment pas un hasard si les villes qui arrivaient régulièrement en tête de nos classements des années précédentes - Rennes, Montpellier, Nantes... - demeurent très bien placées. Ce qui montre que les efforts de développement économiques d'une ville, liés à une politique ambitieuse de communication, ne peuvent se dissocier de la bonne gestion."

L'équipe municipale

Flash back



15 novembre

Inauguration de la Médiathèque Jean-Jacques Rousseau à La Paillade. La troisième médiathèque après Fellini et Victor Hugo. Sur 2000m² : livres, C.D., vidéo, C.D. Rom, laboratoire de langues, le savoir et la culture à la portée de tous. (cf article page 14)

15 novembre

Inauguration de la salle d'Escrime du Peyrou en présence du Président Mahé du MUC Escrime et de Messieurs Abric Président de la Fédération Nationale d'Escrime, Vayssière Président de la Ligue Régionale. Inauguration de la salle d'arme du Peyrou qui sera consacrée, avec ses 20 pistes, à l'escrime et pourra accueillir les grandes compétitions régionales et nationales.



5 novembre

Inauguration de la base de Canoë kayak. 850m² de superficie, une salle de réunion, des bureaux, un club house, un local technique. Le MUC Canoë kayak est désormais dans ses meubles à la base de Lavalette sur les bords du Lez.

11 novembre

Cérémonie du 11 novembre. Dépôt de gerbe et recueillement au monument aux morts.



15 novembre

Jacqueline Begin, Louis Calmels et Bernard Fabre ont célébré cette année les 100 ans de la Garriga. Une gravure de Montpellier au XVIII^{ème} siècle a été remise à M. Roger Bec, le président de la Garriga.



1^{er} novembre

En présence d'Yves Larbiou, adjoint au Maire, délégué à la Culture et d'Henri Talvat, Président du 19^{ème} Festival Méditerranéen, remise des Prix et photo de famille au Corum des lauréats. Cette année, double Antigone d'Or pour Gipsy Magic du Macédonien Stole Poov et Bent Familia du Tunisien Nourri Bouzid. Le Festival a accueilli cette année 76.000 spectateurs !

Les spectacles à venir

- Cabaret Gavach : 12 au 14 décembre
- Hip Hop Grand Sud : 23 janvier
- La Ferme des Animaux (G. Orwell) : 29 au 31 janvier
- L'eau solaire (C. Leibovici-Néel) : 6 février
- Mercédès (T.Brasch) : 19 au 21 février
- Danse in Situ (Cie Théron-Murray) : 26 au 28 février
- 20 ans de la Compagnie Théâtr'elles : 5 au 8 mars
- La Tragédie de Carmen (P. Brook) : 11 et 12 mars
- Arlecchino, valet de deux maîtres (Goldoni) : 24 au 28 mars
- Tambours voilés (J. Taffanel) : 1er au 3 avril
- Le Dindon (G. Feydeau) : 16 au 18 avril
- Le Baiser de la Femme Araignée (M. Puig) : 23 au 25 avril
- "Enfantillages", festival de spectacle pour petits et grands : 18 au 20 mai

Renseignements et location

Théâtre Jean Vilar
155, rue de Bologne
Tél : 04 67 40 41 39

Ouvert le lundi : 14h-18h
du mardi au vendredi : 10h-12h et 14h-18h

Tarifs réduits pour les étudiants, l'Age d'Or et les plus de 65 ans, les demandeurs d'emploi, les collectivités et les moins de 16 ans.



Françoise d'Abunto conseillère municipale déléguée à la Maison pour Tous Léo Lagrange

Jean Vilar, un théâtre de proximité et de rayonnement à la Paillade

Le Théâtre Jean Vilar vit cette année sa quatrième saison. Un programme éclectique et de qualité en fait un théâtre de la ville à part entière, bien implanté dans un quartier, la Paillade. Rencontre en coulisse pour un état des lieux avec le directeur Luc Braemer et Françoise d'Abunto conseillère municipale déléguée à la Maison pour Tous Léo Lagrange.

LUC BRAEMER

Comment définiriez-vous le Théâtre Jean Vilar dont vous êtes responsable ?
Comme un théâtre de la ville, installé en quartier, destiné à la diffusion. Nous sommes un théâtre de proximité et de rayonnement prenant en compte les compagnies du grand Montpellier et de la région avec en tête le souci constant du public et la recherche de nouveaux publics.

Quels sont les ingrédients qui composent les programmations de Jean Vilar, en particulier celle de la saison 97/98 ?

La construction d'une saison ne répond pas à des critères intangibles ; c'est une alchimie où rentrent en ligne de compte l'intuition, le choix du thème, la ligne éditoriale du théâtre. Cette année, la saison tourne autour de deux thèmes récurrents "le burlesque et le drame", sachant que le burlesque est un drame travesti et que le drame, dans l'émotion sublimée, amène le rire.

Qu'est-ce qu'un théâtre populaire ?

Un théâtre populaire, c'est rendre accessible au plus grand nombre, sans démagogie ni concession, le spectacle vivant, en alliant le divertissement et la réflexion. C'est aussi, comme le disait Antoine Vitez, "faire de l'élitisme pour tous".

Quelle est l'évolution du public depuis l'ouverture de ce lieu ?

Les deux premières années, nous avons accueilli beaucoup de spectateurs. Notre image s'est alors rapidement brouillée car nous n'avions pas de ligne précise, la fréquentation a chuté : 16 000 spectateurs la première année, et seulement 12 000 la se-

conde. Pour la troisième saison (1996/97), nous nous sommes donc recentrés sur l'accueil et la communication en définissant une ligne directrice au théâtre. Nous avons eu 20 000 spectateurs. Nous sommes ravis d'en accueillir encore plus cette saison.

Y a-t-il un travail spécifique avec le quartier, les associations, la Maison Pour Tous, les jeunes ?

Il faut toujours ouvrir de nouveaux chantiers, ce qui donne de la perspective à notre métier, et le chantier de cette année pourrait s'intituler : "Pour la réhabilitation de la maternelle scolaire" ou pour ouvrir le débat plus largement : "L'école du spectateur". C'est une réflexion que nous avons ébauchée l'année dernière avec des enseignants et au sein de l'ANRAT (Association Nationale



Luc Braemer directeur du Théâtre Jean Vilar

FRANÇOISE D'ABUNTO

"Jean Vilar : un théâtre bien implanté à la Paillade et ouvert à tous les Montpelliérains"

70% des spectateurs du Théâtre Jean Vilar habite La Paillade. Il répond à une attente des Pailladins. Ce théâtre, depuis plus de 3 ans, s'est remarquablement implanté dans le quartier. Il travaille avec les associations et les

écoles, proposant des journées portes ouvertes, des matinées scolaires. Une bonne manière de sensibiliser les jeunes et leur permettre de mieux profiter des spectacles. Jean Vilar, voisin immédiat de la Maison Pour Tous Léo Lagrange, permet à la trou-

pe et à l'école de théâtre de bénéficier de ses infrastructures. Mais le Théâtre Jean Vilar sait aussi drainer, grâce à la qualité de sa programmation, des spectateurs de toute la ville, qui peuvent ainsi découvrir La Paillade."



LU DANS LA PRESSE

Le magazine "L'Entreprise" classe Montpellier au 3ème rang des villes les mieux gérées de France

En tête des critères qui expliquent cette 3ème place : une gestion rigoureuse du personnel et une politique dynamique d'accueil des entreprises

compte du ratio nombre de fonctionnaires municipaux divisé par le nombre d'habitants. Montpellier, dans cette catégorie, arrive en tête de toutes les villes. Il n'y a rien d'étonnant à cela car il traduit le souci de rigueur de la municipalité, quant à la gestion du budget communal, en particulier, en ce qui concerne les dépenses du personnel. Il n'y a pas pléthore de personnel. Chaque agent est indispensable à son poste et remplit magnifiquement sa mission de service public auprès des Montpelliérains et des visiteurs comme le montrent chaque année les sondages qui mettent une bonne note aux performances des employés municipaux.

Bonne note pour le critère : "montant de la dette par habitant" qui traduit la gestion rigoureuse et l'ambition du développement de la Ville. Ainsi que pour les critères des "dépenses de fonctionnement" et les "dépenses d'investissement par habitant", et de "dynamisme de l'accueil aux entreprises" où la ville de Montpellier arrive seconde après Angers. Bonne note aussi pour "les réalisations en faveur des entreprises". Cet investissement de la commune est nécessaire pour accueillir les entreprises et favoriser la création d'emplois.

Pour la 6ème fois, le magazine économique "L'Entreprise" a fait en novembre un classement des villes les mieux gérées et les plus favorables aux entreprises. Montpellier a été classée 3ème des 32 villes de plus de 100.000 habitants, derrière Angers et Brest, et devant Rennes, Lyon, Toulouse, Strasbourg, Saint-Etienne, Bordeaux, Marseille, Nice, Grenoble, Lille... Ce magazine a pris en compte plusieurs critères :
La productivité du personnel municipal. Pour juger de ce critère, le magazine a tenu



Montpellier dans le peloton de tête des villes où il fait bon vivre

Le magazine "Ca m'intéresse" du mois de novembre a classé Montpellier 4ème des villes de plus de 100.000 habitants où il fait bon vivre. Les trois premières villes

sont Besançon, Dijon et Nantes. Les critères retenus par le magazine portaient sur la qualité de l'air, de l'eau, les risques radioactifs et industriels. Une distinction très honorable pour notre ville qui a obtenu, en 1996, le label euro-

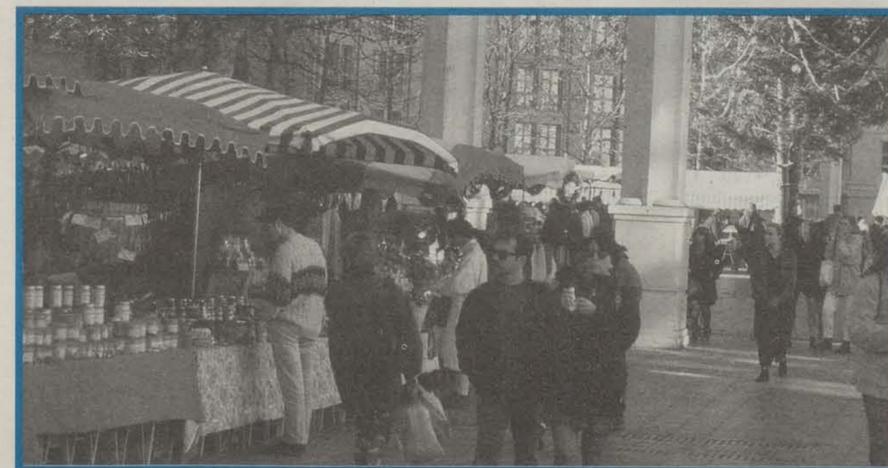
péen des villes durables qui récompense la gestion passée et à venir des ressources naturelles de la commune, et encourage sa politique d'écologie urbaine de solidarité et de démocratie.

19-20-21 DÉCEMBRE Antigone de l'Artisanat : Les tentations de Noël

Avec les fêtes qui approchent grandit souvent le désir d'exprimer notre attachement à nos proches par un petit ou un grand cadeau. Seulement voilà, la quête de cadeaux, source initiale de plaisir, peut se transformer en cauchemard : l'imagination en panne tout

à coup, le temps trop compté. Le budget, pas du tout élastique, nous empoisonne la vie. Pourquoi ne pas faire un tour à l'Antigone de l'Artisanat qui se tiendra Place du Nombre d'Or et du Millénaire, les 19, 20 et 21 décembre, de 10h à 19h.

Près de 150 exposants vous y attendent, regroupés en deux catégories, les artisans d'art et les producteurs de produits régionaux. Côté artisanat d'art, on y retrouve de tout, de la sculpture, de la peinture, des créateurs de vêtements, de bijoux, de jouets en bois, du vitrail et des céramistes, des ébénistes... Côté gastronomie, les producteurs, tous de la région, se sont mis en quatre pour faire de la table familiale et amicale une fête des sens, au goût authentique du terroir : foie gras, confiture maison, miel tout doux, calisson, nougat et pâte de coing, fromage et charcuterie fine... Une animation musicale est prévue pendant les trois jours pour faire de ce marché de Noël une vraie fête.



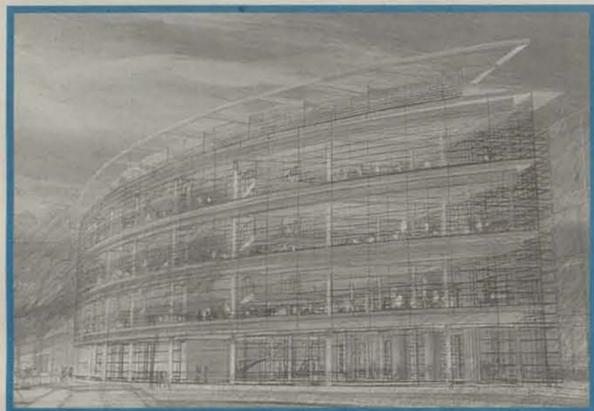
Nouvel Espace Tramway à l'Opéra Comédie : un lieu d'information animé, ouvert au public du lundi au samedi inclus, de 13h30 à 19h00

Le nouvel Espace Tramway, situé au cœur de ville, dans l'Opéra Comédie (aile droite, côté rue des Etuves) a ouvert ses portes le 28 octobre, pour la durée de la construction de la première ligne. Lieu d'information sur le projet tramway et le déroulement des travaux qui commenceront en 1998, cet espace évolutif présentera au public les phases et le suivi du projet jusqu'en 2000.

Tracé rue par rue de la première ligne, présentation du matériel roulant, maquettes des lieux les plus significatifs (Place de la Comédie, Le Triangle, Allée de la Citadelle, Station Corum), dessins d'architectes montrant les futures réalisations (Gare Antigone, Avenue de l'Europe, Pont Vincent Badie, Centre de Maintenance de la Paillade), animation vidéo "Tramway d'hier et d'aujourd'hui", espace ludique "Serez-vous plus rapide que le tramway ?" pour parcourir le trajet Mosson-Millénaire... voilà ce que le District et la SMTU mettent aujourd'hui à la disposition du public pour s'informer sur le futur tramway de l'agglomération de Montpellier. Les expositions et les animations de ce nouvel espace entièrement réservé à l'information seront programmées en fonction de l'avancement du projet.

Espace Tramway Opéra-Comédie - Place de la Comédie - Montpellier
Tél : 04 67 66 15 90 du lundi au samedi inclus, de 13h30 à 19h00

Le chantier de la Bibliothèque Richter est enfin lancé



R. Dottelonde architecte

Avec ses 15.000 m², la Bibliothèque interuniversitaire de Richter sera la bibliothèque universitaire la plus importante de la Ville, voire de France. Les travaux de construction ont démarré le 22 septembre 1997, pour 17 mois. La livraison devrait donc se faire aux alentours du 22 février 1999. Il restera alors à l'aménager en équipement, ameublement et déménagement.

Ce sera l'une des rares bibliothèques à appliquer stricto-sensu les normes en vigueur, à savoir 1,5 m² par étudiant.

Le bâtiment, dessiné par l'architecte René Dottelonde, s'inscrit dans la Zac Port-Marianne Richter définie par Adrien Fainsilber, et s'harmonise parfaitement avec le projet. La Bibliothèque constitue l'une des extrémités de l'axe Nord/Sud traversant le quartier Richter jusqu'au bassin Jacques Coeur. Par son ampleur exceptionnelle le bâtiment sera l'élément signal de l'université. La pen-



te de la toiture accentue un effet de proue de navire. A l'Est, la façade, lisse et largement vitrée, reprend la courbure de l'Avenue de la Mer. A l'Ouest, du côté du Lez bordé d'un parc promenade, le jeu des escaliers permet une découverte du site. Vers le Sud, le bâtiment est précédé d'un large parvis couvert, lieu de convivialité possible. Les espaces de lecture, d'exposition et de stockage des documents seront répartis sur de vastes plateaux.

La hauteur entre planchers est grande (6 mètres), elle pourra offrir une meilleure pénétration de la lumière naturelle et constituer une réserve d'espace pour des mezzanines, permettant une augmentation des surfaces de stockage et de lecture.

Le choix des matériaux utilisés par Dottelonde contribuera à une ambiance contrastée : d'ombre et de lumière, de brillance et de matité, conciliant à la fois la sérénité de l'espace méditerranéen et la modernité.

La Justice manque de magistrats

Le 5 novembre, Georges Frèche écrivait à Mme Elisabeth Guigou, Garde des Sceaux, pour souligner le manque d'effectifs, de magistrats à Montpellier.

"Madame la Ministre et Chère Amie,

Je viens par la présente vous exposer une situation, par une lettre non protocolaire comme celle que je vous ai précédemment adressée.

Comprenez que le Maire que je suis ne peut pas, après vingt ans d'efforts auprès de tous les Gardes des Sceaux de Droite comme de Gauche, accepter un tel article dans Libération du 16 Septembre 1997, sans s'engager dans une voie plus déterminée que les habituelles lettres de demande de postes avec accusé de réception courtois, et le plus souvent inefficaces auxquelles je suis habitué.

En gros, les chiffres du journaliste de Libération sont exacts. "Chiffres publiés par Libération. La vérité est que le Ministère de la Justice n'a pas véritablement pris en compte depuis un quart de siècle la croissance réelle de la ville de Montpellier, du département de l'Hérault et de la région Languedoc-Roussillon, tant sur le plan démographique que sur le recours, en expansion vertigineuse, aux services de la Justice.

A l'évidence, la justice n'est plus véritablement rendue à Montpellier au sens républicain. Quantité de délits dits mineurs ne sont même plus poursuivis, faute de temps et de juges. Malgré un taux de productivité qui, jusqu'à preuve du contraire par vos services, me paraît au-dessus de la moyenne nationale, comme à plusieurs reprises l'avant-dernier Président de la Cour d'Appel, le Président Bacou, aujourd'hui à Basse-Terre, en avait apporté la preuve irréfutable, aujourd'hui les délais d'un procès sont les plus longs des juridictions françaises.

Or, je sais pertinemment que le redéploiement des magistrats en France, au vu réel du nombre d'affaires, n'a jamais été réellement fait. Pour des raisons diverses,

certaines régions, comme Paris en particulier, mais aussi telle ou telle ville de province, ont des magistrats en surabondance et il serait facile d'en apporter la preuve. Par contre, d'autres ressorts comme Montpellier ou, au Sud, Grasse, Toulon, etc., sont nettement en manque d'effectifs.

Je souhaiterais, s'il est possible, que vos services m'adressent une enquête qui, paraît-il, existe au Cabinet, dont plusieurs magistrats m'ont parlé mais qu'aucun n'a voulu me remettre, ce qui les honore, au nom du "confidentiel", enquête qui donne pour 1996 le nombre exact d'affaires par cour et ressort, et le nombre de magistrats correspondant. On peut ainsi facilement calculer le nombre de magistrats par affaire, et j'aimerais si possible avoir le classement national des cours sur ce ratio si simple qui est la base même de l'égalité des citoyens devant la justice.

Faute de ce document, je ne peux établir de façon objective le nombre de magistrats manquants pour arriver par exemple à la moyenne nationale. Mais on peut dès maintenant indiquer que, non compris les deux magistrats qui viennent d'arriver, il en manque encore six à huit dans un délai très court.

Vous n'êtes pas, Madame la Ministre, responsable directement de cette affaire dont vous héritez, mais ce problème n'a été traité par aucun Gardes des Sceaux du Gouvernement, ni de Droite, ni de Gauche, réclément.

Par contre, je tiens à rappeler que nos amis ont fait des efforts réels en matière d'investissement : le Tribunal Administratif est désormais dans des locaux de qualité ; l'ancien Palais de Justice du XIX^{ème} siècle s'est vu surmonté d'un nouvel étage avec 1500 m² de locaux supplémentaires ;

une nouvelle cité judiciaire décidée du temps du Président François Mitterrand a ouvert ses portes il y a moins d'un an à Montpellier.

En dehors du Conseil des Prudhommes dont la localisation reste à régler, les tribunaux de Montpellier sont installés dans des locaux de qualité pour au moins les trente ans à venir.

Il faut donc maintenant s'occuper des effectifs. Je puis affirmer que les magistrats, avec des tonalités diverses, dénoncent le manque d'effectifs depuis plus de quinze ans, sous tous les gouvernements.

Aussi, lorsque le Barreau de Montpellier a fait grève le lundi 15 septembre, j'ai été totalement solidaire de cette action.

Vous connaissant, j'espère que vous aurez le courage de régler, définitivement à l'échelon national, le problème du redéploiement des magistrats, qui ne demande pas à effectuer constamment de l'argent, mais de la volonté politique.

C'est précisément cette transparence et ce respect des citoyens que souhaite Lionel Jospin, Premier Ministre. Redéploier les magistrats français sur l'ensemble national, en partant uniquement du nombre d'affaires traitées l'année précédente, est une nécessité nationale.

La France est un des pays européens qui fait le moins pour sa justice au niveau du budget national. Dans tous les efforts que vous ferez, je serai à vos côtés, modestement, mais fermement, au Parlement. Je ne demande pas pour Montpellier de faveur, mais la justice. En vous faisant confiance, Veuillez agréer, Madame le Gardes des Sceaux, l'assurance de mes salutations distinguées."

Le Député-Maire Georges Frèche

GRATUITÉ ET TARIFS SOCIAUX : LA SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN

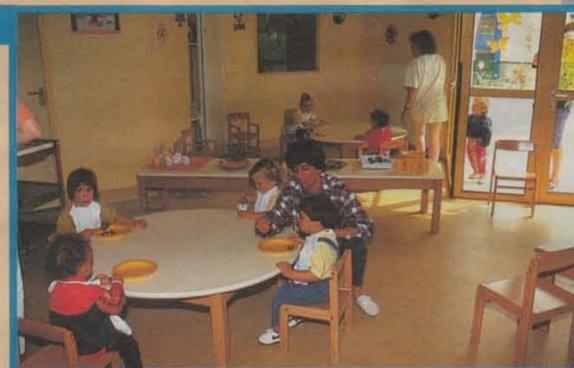
La solidarité s'exerce toute l'année et dans tous les domaines. Les services municipaux, districaux, le centre communal d'action sociale, avec l'appui très précieux des associations, s'efforcent de mettre en oeuvre de multiples actions qui tendent à réduire les effets de la crise et à combattre les inégalités sociales. Entre ceux qui ont un travail et ceux qui n'en ont pas, entre ceux qui peuvent vivre de manière décente et les autres, l'écart se creuse. La collectivité, les institutions, et au-delà, l'ensemble des Montpellierains, ont un devoir de solidarité envers les plus démunis.

Chacun, quel que soit son âge, son état de santé, doit pouvoir être accompagné dans la recherche d'une formation, d'un logement, accéder aux soins, se déplacer, faire du sport, aller au spectacle, bénéficier pour ses enfants de structures d'accueil de loisirs, d'un soutien scolaire, A Montpellier nombre de services et d'équipements sont en libre-service, gratuitement ou à des tarifs très bas, dégressifs en fonction des revenus.

A vous de choisir!

Accueil des tout-petits

Crèches collectives, familiales, parentales, haltes-garderies, jardins d'enfants, les parents peuvent choisir le mode d'accueil qui leur convient le mieux et bénéficient de tarifs dégressifs tenant compte de leurs revenus.



Le prix de revient moyen d'une journée d'accueil dans une structure de la ville est de 332,27F. Sur cette somme les familles payent en moyenne 59,62F, la caisse d'allocations familiales 103,35F, et la ville 169,31F.

Une tarification sociale a été mise en place, prenant en compte le nombre d'enfants et les revenus de la famille. Le prix payé pour une journée d'accueil varie en fonction de ces éléments. Exemple d'une famille d'un enfant : (Tarifs 97)

Crèche collective
-Familles dont les ressources mensuelles sont égales ou supérieures à 26 000 F : 182F
-Familles au RMI : 21,35F

Halte-garderie occasionnelle
-Plus de 26 000F par mois : 136,50F
-RMI : 16,20F
Crèche familiale
-Plus de 19 000F par mois : 95F
-RMI : 15,45F

Jardin d'enfants régulier
-Plus de 26 000F : 156F
-RMI : 18,50F
Renseignements Service Enfance :
Tél. 04 67 34 74 67



Un patrimoine remis à neuf, une école ouverte sur la culture, dotée de moyens technologiques innovants, animations pendant et en dehors du temps pédagogique, bibliothèques, classes de découverte, informatique, restauration scolaire de qualité... Tout est mis en oeuvre pour que l'école soit un lieu d'intégration et de lutte contre les inégalités.

Restauration scolaire
Les écoliers montpelliérains ont tous la possibilité de faire chaque jour à la cantine un repas équilibré, sain, et à un prix établi en fonction de la composition et des ressources de la famille.
Le prix de revient d'un repas confectionné par la cuisine centrale s'élève à : 30,61F et 52,41 F si l'on tient compte des frais de personnel, d'amortissement des locaux, du matériel etc...
Le prix d'un repas payé par les écoliers s'échelonne entre 5,10F et 18,25F à l'école primaire, 5,10F et 16,70F à l'école maternelle. (Tarifs 97)

Accueil à l'école
Les enfants sont accueillis dans les locaux scolaires en dehors des heures de classe. L'heure d'accueil sera facturée 1,85F aux familles dont le quotient familial se situe entre zéro et 670, et 4,65 aux familles dont le quotient dépasse 3000

Centres de loisirs
Les centres de loisirs accueillent les enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires.
La ville dispose de deux centres de loisirs municipaux : le centre de loisirs Asterix et la ferme pédagogique de Lunaret. Des centres de loisirs ont également été mis en place dans les maisons pour tous de la ville, des centres sociaux, des écoles... Quarante neuf centres ont signé une convention avec la Ville.



Renseignements centres de loisirs :
04 67 34 74 47
Direction des Maisons pour Tous :
04 67 02 00 70
Restaurants scolaires :
04 67 27 81 00
Ferme pédagogique :
04 67 54 45 23
Accueil à l'école :
04 67 34 73 39

A Montpellier, chacun peut pratiquer l'activité sportive de son choix, au niveau où il le désire. Equipements de quartiers ou grands équipements urbains sont accessibles gratuitement ou à des tarifs très bas. La carte Place aux Sports propose plus de 40 activités de l'enfance à l'âge d'or.

Piscines municipales
Un ticket d'entrée dans une piscine municipale au tarif normal coûte 16,50F. Avec un carnet de 10 tickets le prix tombe à 12F. Un tarif social réservé aux enfants (jusqu'à 18 ans), aux personnes âgées, aux étudiants et aux handicapés permet l'acquisition d'un carnet de dix tickets pour la somme de 102,50F, ce qui met le prix d'une entrée à 10F. Le prix de l'abonnement annuel est de 646F au tarif normal, et de 461F pour le tarif social.



D'autre part, dans le cadre de Place aux sports, l'accès des piscines municipales est gratuit.

Service des sports : 04 67 34 72 73

Piscine olympique d'Antigone
Des tarifs spéciaux sont accordés aux enfants, aux familles, aux étudiants, aux comités d'entreprises. De plus, un système d'abonnement horaire est particulièrement intéressant.
- Ticket adulte : 30F
- Ticket moins de 18 ans : 15F
- 10 tickets adultes : 200F
- 10 heures étudiants : 120F
- 10 heures adultes : 130F
- 20 heures adultes : 240F

Piscine olympique : av. Jacques Cartier, tél. 04 67 15 63 00

Place aux sports
La carte place aux sports donne gratuitement accès à un certain nombre d'activités sportives. En particulier pour les jeunes, et pendant les vacances scolaires, des animations sont organisées dans les quartiers avec des moniteurs municipaux.
La carte Place aux sports coûte 26F par an.

Renseignements : Tél. 04 67 34 72 73



La ville a mis en place, avec le Centre Communal d'Action Sociale, les services d'accompagnement et de solidarité permettant le maintien à domicile, ou des structures d'hébergement permettant de vivre le grand âge en toute dignité. Les personnes âgées bénéficient aussi de facilités d'accès aux transports, aux loisirs, à la culture, aux sports.



La carte Age d'or
Elle est délivrée gratuitement. Condition d'attribution : avoir 60 ans, ou posséder une carte d'invalidité, ou être retraité.
Cette carte offre de nombreux avantages : participation aux activités de l'âge d'or, accès aux clubs de retraités, tarif réduit au cinéma, tarif préférentiel à l'opéra, gratuité de certains concerts, réductions pour certaines activités dans les maisons pour tous, invitation aux repas des retraités...

Portage de repas à domicile
Les personnes âgées ou handicapées peuvent dans certaines conditions se faire livrer à domicile un repas équilibré adapté à leurs besoins (régime sans sel, sans sucre). Le prix du repas tient compte des revenus : 25F pour les personnes dont les revenus sont inférieurs au plafond Aide Sociale (participation de la DSD à déduire) et 51F pour les revenus les plus élevés (6 201F mensuels et plus)

Télé alarme
Ce service districat contribue au maintien à domicile des personnes âgées ou en état de dépendance, en leur permettant d'être reliées au corps des sapeurs pompiers prêts à intervenir à la moindre alerte.
Le service est gratuit pour les personnes dont les ressources trimestrielles sont inférieures à 12 200F. Les personnes dont le revenu trimestriel est supérieur à 27 540F payent un abonnement mensuel de 360F.

Aides ménagères
Ce service est réservé aux Montpelliérains retraités ou handicapés et dont l'état de santé nécessite une assistance. La

participation financière est calculée en fonction des ressources, selon un barème préétabli par les Caisses.

Service de soins à domicile
Le service de soins à domicile du CCAS, agréé par la DDAS, accompagne les personnes de grand âge, diminuées ou isolées, dans les actes de la vie quotidienne.
Ce service est destiné aux assurés sociaux. La prise en charge est effectuée sur prescription médicale, sans participation financière par le bénéficiaire.

Renseignements animation Age d'or : 04 67 34 70 80
CCAS (maintien à domicile, clubs de retraités) : 04 67 14 58 80

Diversité de l'offre, tarifs adaptés et dégressifs, ont permis d'ouvrir à tous les salles de concert, de spectacle ou les lieux d'exposition. La culture est un vrai moyen de lutte contre l'exclusion, un atout pour l'insertion des jeunes et la réduction des inégalités.



Spectacle pour les adultes
Prix de la place la moins chère
• Opéra Comédie : 90F
• Opéra Berlioz : 140F
• Orchestre philharmonique : 90F (à l'unité), 55F (abonnement)
• Concert du soir : 80F
• Concert 12H30 : 40F (à l'unité), 30F (abonnement)
• Danse à Montpellier : 50F (à l'unité), 45F (abonnement)
• Festival danse : 40F
• Cinéma méditerranéen : 38F (à l'unité), 27F (abonnement)
• Théâtre des Treize Vents : 75F (à l'unité), 60F (abonnement)
• Théâtre Jean Vilar : 80F

Spectacle pour les jeunes
Des cartes Pass offrent aux jeunes des réductions très importantes sur les spectacles :
• Carte "music Pass" : 5 concerts / 100F
• Carte "Pass Théâtre" : 4 spectacles / 100F
• Carte "Pass Danse" : 4 spectacles / 100F
• Carte "Opéra Jeunes" : 4 spectacles / 100F

Renseignements et locations :
• Orchestre : guichet du Corum, Tél. 04 67 61 66 16
• Théâtre : hall Opéra Comédie, Tél. 04 67 60 05 45
• Opéra : hall Opéra Comédie, Tél. 04 67 60 19 80
• Danse : hall Opéra Comédie, Tél. 04 67 60 79 99
• Théâtre Jean Vilar, Tél. 04 67 40 33 57

Bibliothèque centrale, bibliothèques et médiathèques de quartier
• La consultation sur place est libre et gratuite dans les bibliothèques et médiathèques de quartier.
• Le prêt à domicile des documents empruntables ainsi que l'écoute et le visionnement des disques, cassettes, méthodes de langues audiovisuelles, CDROM et logiciels dans les médiathèques sont accessibles uniquement aux titulaires de la carte de lecteur.

Coût de la carte
Abonnement individuel pour les Montpelliérains : 80F
Etudiants, lycéens : 40F
Moins de 16 ans : gratuit.

Médiathèque Federico Fellini
La carte de lecteur donne accès à l'ensemble des services. Un ticket peut être délivré aux lecteurs non inscrits pour une consultation sur place occasionnelle.
Coût de la carte (1998)
Abonnement individuel pour les Montpelliérains : 200F
Etudiants, lycéens, enfants de moins de 16 ans : 100F
Consultation occasionnelle : 20F.

Musée Fabre :
• Entrée normale : 20F
• Réduction pour les moins de 20 ans, les étudiants et les possesseurs de la carte Age d'or : 10F
• Gratuité : demandeurs d'emploi, enfants de moins de 6 ans, scolaires et enfants des centres aérés accompagnés

Bibliothèque centrale, 37, bd Bonne Nouvelle, tél. 04 67 60 16 16
Médiathèque Fellini, place Paul Bec, tél. 04 67 20 95 85
Médiathèque Victor Hugo, 207 rue G. Janvier, tél. 04 67 27 17 17
Médiathèque J.J. Rousseau, 230 av. du Biterrois, tél. 04 67 10 70 20

Donner toutes leurs chances aux jeunes

La crise frappe de plein fouet les jeunes, et la Ville, dans la limite de ses compétences, a pris des mesures importantes pour leur venir en aide : accès à la culture, au sport, aux loisirs, fonds d'aide aux jeunes... La Mission Locale d'Insertion, le Plan Local d'Insertion par l'Economique, mis en place cette année leur donnent une chance supplémentaire de trouver un emploi ou une formation.



deux cent cartes gratuites sont mises à la disposition d'éducateurs sociaux pour des jeunes très défavorisés. La carte été jeunes est vendue au prix de 140F.

Renseignements Espace Montpellier Jeunesse : 04 67 92 30 50

Aide aux jeunes les plus démunis
Le Centre Communal d'Action Sociale propose deux types d'aide pour les jeunes les plus en difficulté : le Fonds solidaire logement, et le Fonds d'aide aux jeunes.

Renseignements : CCAS, 9 rue Montpelliérat, tél. 04 67 14 57 57



Carte Eté Jeunes
Cette carte est un véritable passeport pour l'été, pour les 15 25 ans qui passent leurs vacances en ville. Moyennant une somme forfaitaire les jeunes reçoivent un chéquier de 50 coupons détachables leur donnant accès à plus de 25 activités différentes et gratuites : danse, cinéma, football, musique, tennis, plongée, bowling...

Déplacements : la ville en toute liberté

Les transports en commun s'adaptent à tous les besoins. Des réductions tarifaires ou des gratuités concernent de nombreuses catégories d'utilisateurs, offrant à tous la ville en toute liberté, y compris pour les personnes à mobilité réduite qui bénéficient d'un service spécifique.

La carte tarif réduite :

Elle s'adresse aux enfants de moins de 10 ans, aux familles nombreuses, aux personnes handicapées ; Elle permet l'achat d'un carnet de tickets à tarif réduit, soit 43F les 10 tickets.

La carte d'or

Elle s'adresse aux personnes de 65 ans et plus ; de 60 ans et plus, déclarées inaptes au travail ; de 60 ans et plus handicapées à 80 % minimum.

Conditions : résider dans le district, et satisfaire à des conditions de revenus. La carte d'or permet de bénéficier selon les situations de forfaits mensuels libre circulation gratuits ou de réductions de 50% sur les forfaits, ce qui porte le forfait mensuel à 100F et le forfait hebdomadaire à 31,50F

Le forfait mensuel salarié

D'une valeur de 200F, il est valable sur l'ensemble du réseau, sans limitation, du premier au dernier jour du mois.

Le forfait demandeur d'emploi

Il est identique à celui destiné aux salariés.



Le district verse une subvention sous forme de chèque transport de 180F au demandeur d'emploi. Celui-ci peut acquérir un coupon forfait d'une valeur de 200F en échange du chèque transport et d'un complément de 20F.

Le forfait scolaire ZAP

Destiné aux collégiens et aux lycéens, il coûte 165F. Il est valable du premier au dernier jour du mois et est délivré après établissement d'une carte scolaire annuelle ZAP.

La carte FAC

Réservée aux étudiants, elle donne droit au ticket 7 jours valant 35F, et au ticket 30 jours (valable 30 jours à compter du jour de l'obtention) : coûtant 165F.

Renseignements SMTU :

Tél. 04 67 22 87 87

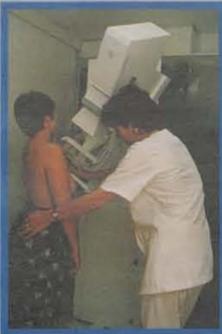
Villà Vélo

Le service Villà Vélo propose des prêts de vélo pour 5F de l'heure, 15F la demi-journée, et 25F la journée.

Sur simple présentation d'un abonnement transport ou stationnement SMTU, un tarif préférentiel est consenti : 10F la journée.

Renseignements : Tél. 04 67 07 61 00

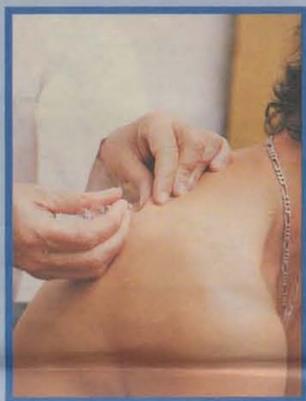
Le droit à la santé



La santé est un droit pour tous, un principe inaliénable qui suppose un dispositif de prévention efficace et une politique d'accès aux soins égalitaire.

Les dispensaires

Ils offrent des soins infirmiers, des consultations de médecine générale, des vaccinations et des visites à domicile faites par les infirmières et les médecins. Dispensaire de l'Espoir 2, rue St. Barthélémy Tél. 04 67 92 40 17 Dispensaire de la Pergola Cour Bel Air, Bloc 5 Tél. 04 67 75 59 10



Le Planning Familial

Accès gratuit et anonyme à la contraception pour les mineurs. Diagnostic et suivi médical gratuit pour les femmes en difficulté.

48, boulevard Rabelais
Tél. 04 67 64 62 19

Association Réso

Pour les personnes en fin de droits, Rmiste, chômeurs, l'association Réso met à disposition un numéro vert gratuit : 0800 23 26 00. Pour vous écouter, vous conseiller, et vous orienter vers une consultation gratuite par un des 1500 professionnels de la santé qui ont adhéré à la charte Réso.

Médecins du Monde

L'équipe accueille, soigne, oriente, accompagne gratuitement.

Un mini bus circule également dans certains quartiers. 6, rue Nissolle
Tél. 04 67 92 83 00

Vaccinations

Chacun peut se faire vacciner gratuitement au centre communal d'hygiène et de santé. Les vaccins obligatoires sont fournis gratuitement. Pour les vaccinations non obligatoires, il faut apporter son vaccin. Ouvert le lundi, mercredi et jeudi, sans rendez-vous.

10, rue de la Spirale
Tél. 04 67 34 70 29

Dépistage du cancer du sein

Depuis 8 ans le District de Montpellier a mis en place un dépistage systématique et gratuit du cancer du sein pour les femmes de 40 à 70 ans avec un camion équipé d'appareils de mammographie : le mammobile. On estime à plus de 125 le nombre de vies sauvées par ces mesures de prévention. En 1998 le mammobile devrait être pris en charge par la Sécurité Sociale pour les femmes à partir de 50 ans. Le District n'aurait plus à sa charge que le dépistage pour les femmes entre 40 et 50 ans.

Numéro Vert gratuit : 0800 131 231



du quartier du Pic saint Loup.

21. Révision des POS partiels Est et Ouest. Bilan de la concertation et prise en considération de ce bilan dans le projet de révision du POS. Mise à la disposition du public du bilan et du projet de POS modifié.

22. Acquisition par la ville à l'OPAC du square Bernard Chely aménagé par la ville et situé rue de Foncouverte.

23. Avis favorable à la remise des pénalités de retard dues par la société Horizon.

24. Démolition de bâtiments communaux dans le cadre du projet tramway : ancien office du tourisme au Triangle, et station service Rex route de Ganges.

25. Agrément de la candidature de la SAE Immobilier Méditerranée pour la construction de logements dans le nouveau quartier des Berges du Lez.

26. Avenant à la convention d'aménagement entre la Ville et le District pour la ZAC Parc Euromédecine II.

27-28. Agrément de candidature pour la construction de logements Port Marianne Richter : Groupe Ellul ; OPAC.

29-30. Acquisition de réserves foncières dans la zone d'aménagement différée de Malbos : propriétés des consorts Chauliac et de Mme Bachellet.

31. Vente par la Ville du lot 740 situé 190 allée du Nouveau Monde.

32. Déclassement et mise en vente d'un local sis 15 rue Sainte Ursule.

33. Avenant aux marchés de travaux pour la démolition du gymnase des Arceaux.

34. Mise à disposition de l'orgue de l'église sainte Anne à l'église sainte Bernadette.

35. Indemnité d'occupation 1998 des terrains Durand-Dominion loués par la Ville à Castelnau-le-Lez : 6000F.

36. Permis de démolir d'une propriété 613 chemin de Moulars dans le cadre de la ZAC des Consuls de Mer.

37. Attribution d'une bourse de mandat Ville / SERM pour les acquisitions foncières pour la réalisation de Port Marianne.

38. Demande de subvention pour la compil' Montpellier Rock 1998.

39. Avenant à la convention entre la Ville et l'Association Française d'Action Artistique.

40. Don de statues de Léon

Severac par Mme Severac veuve de l'artiste.

41. Renouvellement du comité consultatif pour l'acquisition des oeuvres du musée Fabre.

42. Mise à niveau du système informatique de régulation du trafic Pétrarque pour la prise en compte du tramway.

43. Maintenance et modernisation des réseaux et équipements de signalisation tricolore lumineuse : appel d'offres ouvert.

44. Attribution de diverses subventions.

45. Adhésion au centre de formation des maires et des élus locaux.

46. Adoption du protocole d'accord entre la Ville et M. Tourane à la suite de désordres présentés par le bâtiment du Corum.



Place de Compostelle (question 102)

47-64. Adoption des tarifs pour 1998 :

- affaires commerciales
- archives municipales
- bibliothèques
- musée Fabre
- affaires funéraires, cimetières
- direction informatique
- droits de voirie
- enseignement, centres de loisirs
- ferme de Lunaret
- structures d'accueil petite enfance
- station de compostage des déchets verts de Grammont
- désinfection, désinsectisation
- carte Eté Jeunes
- Maison des Rapatriés
- réceptions, protocole : location de salles, de matériels
- restaurants scolaires : repas et accueil des enfants
- installations sportives.

65-88. Garantie de la Ville :

- à l'Association Languedocienne pour l'Aide aux Insuffisants Mentaux, pour les travaux du foyer Beauvoir II
- à l'APEAI pour l'acquisition d'une villa-foyer
- à l'association "le Foyer de la Jeune Fille" pour la réhabilitation du bâtiment

- au CCAS, pour la rénovation de la résidence-foyer Montpellièr

- à la maison de retraite protestante pour l'extension de l'établissement

- à l'OPAC, pour le câblage de résidences ; la construction de 5 logements Zac de La Fontaine ; de 18 logements Zac Richter ; de 33 logements à la résidence Les Garrigues Hautes ; de logements à la résidence Letellier rue Boyer ; de 14 pavillons sur le terrain de Puech Villa ; de logements à la résidence Le Saint Roch au Val de Croze ; pour des travaux d'investissement sur le site de La Paillade pour les résidences Cap Dou Mail, Mercure, Saturne ; annulation de la délibération du 27 juin accordant une garantie à l'OPAC pour le centre de formation de Grammont ; annulation de la délibération du 6 janvier 1997 à la société Héraultaise pour la résidence IECran.

97. Avenant en moins value au marché ASTP pour la réhabilitation du moulin du domaine de Lavalette.

98. Modification des conventions de prestation de service entre la ville et la régie des maisons pour tous pour l'organisation des centres de loisirs.

99. Appel d'offres ouvert pour la création d'un réseau pluvial rue Martin Luther King- rue Croix de Figuerolles.

100. Classement dans le domaine public communal des voies privées : rues Brillat-Savarin, Vatel, et des places Curzonsky et Montagné.

101. Avis favorable du conseil municipal au rapport annuel du District sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

102. Dénomination de voie : l'espace situé à l'intersection de la rue de la Loge et de la rue Jean Moulin prend le nom de "place de Compostelle".

103. Dénomination de voies dans le quartier Hôpitaux-Facultés : impasse du Bois de Labat, allée de la Cabrelota, rue Henri Moissan, rue Joseph Kessel, impasse Edgard Quinet, impasse Suzanne Lenglen.

104. Avenant au marché 230 0008 1,7 Lot 1 pour l'aménagement d'un parking stade de la Mosson.

105-106. Subvention pour des actions d'animation et de soutien scolaire, et pour l'organisation de classes de découverte.

107. Dénomination de la future école qui sera construite dans le quartier des Beaux Arts : école Jules Verne.

108. Avenant au marché 866A1 pour la construction du groupe scolaire Petit Bard.

109. Participation de la Ville de Montpellier pour les enfants scolarisés à Castelnau-Le-Lez.

110. Modification de la convention entre la SPA et la Ville de Montpellier afin de récupérer sur les propriétaires d'animaux les frais réels de capture et de gardiennage.

111. Construction de nouveaux columbariums au cimetière Saint Etienne.

112. Dénomination de la salle de projection municipale située sur le Grand Mail à La Paillade : salle Louis Feuillade.

113. Débat d'orientation budgétaire pour 1998 (voir page 3).

114. Questions d'actualité municipale.

Un plan d'urgence sociale pour les sans abri et les plus démunis



Les situations de très grande précarité se multiplient, et un dispositif d'urgence sociale a été mis en place pour aider les personnes sans-abri, en liaison avec les associations : accueil, écoute, hébergement, repas, soins infirmiers, douche, vêtements, sont gratuits pour les plus démunis.

Hébergement d'urgence

- L'Avitaille, foyer de première urgence dispose de 78 places, 58 lits pour les hommes, 20 lits pour femmes et enfants. L'accueil est gratuit pour sept nuits consécutives maximum. Le repas du soir, fourni par le CCAS, et le petit-déjeuner sont offerts aux personnes hébergées.

- D'autres structures existent, gérées par des associations ou des institutions :

Elisabeth Boussouade pour les femmes victimes de violences

Chauliac Rauzy pour les hommes sortant de prison

Le service SATH pour un hébergement d'urgence à l'hôtel

Le CHRS Regain géré par l'Adages Fare pour les hommes de 18 à 25 ans

La Clairière pour les femmes

Aides alimentaires

- Les restaurants du coeur : distribution gratuite de denrées alimentaires dans 7 points. Il faut s'inscrire préalablement. Un point casse croûte est également ouvert pour les Sans Abri - rue des Anthémis de 12 h à 13h30. Samedi et dimanche compris.

Tél. 04 67 40 52 37

- Association Saint-Vincent de Paul : re-

pas à midi moyennant une participation financière de 5F. Tél. 04 67 60 59 29

Aides diverses

Le Centre Social Protestant avec ses services Corus et Pause, le Secours Populaire Français, le Secours Catholique, proposent un accueil social, une écoute, un accompagnement, et des services d'entraide : vêtements, douche, petit-déjeuner...

Samu Social

Il circule en ville 7 jours sur 7 de 18h à 0h. Il offre des boissons chaudes, des sandwiches, des couvertures et une écoute, à la gare et sur la Comédie.

Un Numéro Vert gratuit permet de contacter un travailleur social pour toutes les situations justifiant une intervention. Les demandes sont répercutées immédiatement auprès des organismes compétents. La permanence est assurée de 8h à 17h par le CCAS, et de 17h à 8h par l'Avitaille.

N° VERT : 115.

Ce n° peut être appelé d'une cabine téléphonique gratuitement comme n'importe quel n° d'urgence.



Près de 170
Montpelliérains
assistent en
direct au tirage
au sort des
poules finales du
Mondial 98

La Ville de Montpellier a souhaité offrir aux enfants des écoles de Montpellier et aux clubs de supporters du Montpellier Hérault la possibilité d'assister au match de football "Sélection européenne contre le reste du monde" au stade vélodrome de Marseille le 4 décembre. Ce match précède un grand moment historique retransmis en mondiovision par la télévision, le tirage au sort des poules finales de la Coupe du Monde 98. Deux cent classes du primaires des écoles publiques et privées ont été contactées. Six sont lauréates après un tirage au sort qui s'est déroulé le 14 novembre. Ce sont 21 élèves de l'école des Près d'Arènes (CM1), 21 élèves de la Cité Mion (CM1/CM2), 21 de Salamanque (CM2), 19 du Pas du Loup (CM2), 22 de l'Aiguelongue (CE2/CM1) et 24 de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. Une quarantaine de supporters du Montpellier Hérault feront partie du voyage. Ces supporters appartiennent tous au Club Central des Supporters du Montpellier Hérault, au club des Supporters Butte Paillade et au Groupe "Décision".

MONDIAL 98 Montpellier tient le haut de l'affiche



De g. à d. : Véronique Solsona, créatrice de l'affiche Coupe du Monde-France 98 de la ville de Montpellier, Fabrice Piatot, créateur de la mascotte Footix, Nathalie Le Gall, créatrice de l'affiche officielle Coupe du Monde-France 98.

Pour témoigner du rôle essentiel joué par les dix villes dans l'organisation de la Coupe du Monde, le Comité Français d'Organisation (CFO) a souhaité associer étroitement ces villes à l'élaboration des Affiches Officielles.

Montpellier a donc eu la responsabilité de réaliser son affiche, et a organisé un concours auprès des étudiants de l'École des Beaux Arts de la Ville. Ce concours a été lancé au printemps 1997 et portait sur deux affiches, une affiche personnalisée pour Montpellier et une affiche officielle générique représentant la France.

Un jury a choisi l'affiche officielle de la Ville qui a été présentée le 14 novembre au Pavillon du Musée Fabre. La lauréate a 20 ans et s'appelle Véronique Solsona, elle est originaire de Pamiers, en Ariège, et élève en 2ème année de l'École des Beaux Arts de Montpellier District. Véronique a "planché" deux mois pour créer une superbe affiche dont les éléments sont : le bleu du ciel, une

vue de la place du Nombre d'Or d'Antigone, un quartier qui lui est cher car elle a passé un diplôme sur celui-ci, et une pelouse verte qui préfigure celle du stade rénové de la Mosson. Elle a utilisé des techniques mixtes mêlant la photographie mais aussi la peinture. Des footballeurs stylisés de toutes les couleurs donnent une dynamique universelle à l'affiche événement.

Le 23 novembre, Montpellier est une nouvelle fois à l'honneur puisque la lauréate du concours pour l'affiche nationale a été désignée, c'est Nathalie Le Gall, étudiante en 2ème année à l'École des Beaux-Arts de Montpellier. Une affiche qui s'inscrit dans l'histoire de la Coupe du Monde aux côtés d'un certain Miro qui avait signé l'affiche de la Coupe du Monde d'Espagne en 1982. Nathalie Le Gall a 26 ans, elle vit à Montpellier. Le football était pour elle un inconnu. "J'ai cependant été immédiatement intéressée par le projet de faire une affiche pour la Coupe du Monde avec l'École des Beaux-Arts, car c'est un superbe vecteur de com-



munication universel, un message compréhensible dans le monde entier. J'ai axé mon travail autour de 3 thèmes : l'universalité, l'émotion, le partage. Ce sont trois valeurs qui sont importantes pour les jeunes d'aujourd'hui. J'ai réalisé une sorte de pictogramme vivant, une oeuvre colorée en me servant de différentes techniques : collage à base de papier découpé, aplats de couleur, gouache, reproductions de thermographie, une mesure médicale qui donne des images du corps en couleur suivant les températures. Cette image, avec ses taches de couleur, représente la foule des stades et l'émotion. J'ai voulu aussi, en cette fin de siècle, inclure l'idée de vitesse de transmission, de temps contracté ; n'oublions pas que la Coupe du Monde sera retransmise par satellite dans le monde entier. C'est une affiche simple, en couche, sans bord défini. Une affiche qui veut célébrer la grande fête universelle qu'est le football. Une affiche effervescente autour d'un symbole connu de tous : le terrain de foot."

Véronique Solsona et Hélène Le Gall ont été soutenues et aidées techniquement par les enseignants des cellules Image et Machines/Mix Vision dont : Daniel Boissière, Federico Vitale, Patrice Vermeille, Charles Camberoque, Thierry Guignard et José Sales Albella.

Comment a été choisie l'affiche officielle de la Coupe du Monde ?

Le jury de l'affiche officielle s'est tenu le 31 octobre au siège parisien du CFO. Huit personnes le composaient : Fernand Sastre et Michel Platini, Présidents ; Jacques Lambert, Directeur Général et Philippe Villemus, directeur de Marketing, tous les quatre représentant le CFO. Pour France 98, Claude Simonet, président de la Fédération Française de Football, Noël Le Graet, Président de la Ligue Nationale de Football, Gerhard Prochaska et Philippe Le Floch, représentant l'agence marketing de la FIFA.

Chaque membre disposait d'un classeur regroupant les 36 projets. Une reproduction était alors organisée pour avoir une idée du rendu des affiches en taille réelle.

À l'issue de cette projection, le jury a sélectionné 12 projets. Ils ont été exposés sur chevalets. 5 projets ont été sélectionnés par un vote à bulletin secret. Suite à un second vote, le jury en a retenu 2. Le dernier tour de scrutin a déterminé le projet vainqueur, par 6 voix contre 2.

Pour la petite histoire, le choix final opposait 2 propositions de l'École des Beaux-Arts de Montpellier !

Spéleo
Squash
Tae Kwon Do
Tennis
Tennis de table
Volley-Ball
Piscines Municipales
Centre Nautique de La Paillade
Piscine de Maurin
Piscine de La Pompignane
Piscine de la Rauze
Piscine de Pilot
Piscine de La Chamberte.
• Toutes ces piscines sont ouvertes et gratuites pendant les vacances de Noël.

Pour tous renseignements complémentaires :

Place aux Sports :
04 67 34 72 73

PLACE AUX SPORTS PROGRAMME DES VACANCES DE NOËL

Stage aéronautique
Athlétisme
Aviron
Base-Ball
Basket-Ball
Bicross
Boxe française
Gymnastique d'entretien
Bozendo
Cyclisme
Equitation
Gymnastique
Football
Handball
Lutte
Modélisme Auto
Musculation
Roller - Patinage
Nage-avec palmes
Patinage
Plongée bouteille
Roller-Hockey
Skate



PORT MARIANNE / JACQUES CŒUR / CONSULS DE MER

Poursuite de la concertation

ZAC PORT MARIANNE - JACQUES COEUR

Cette première ZAC ne concerne que la partie nord du futur quartier Port Marianne - Jacques Coeur. La réalisation de la deuxième ZAC (au sud du bassin Jacques Coeur)



Photo C. O' SLIGHRY

Conformément aux grandes orientations de la politique urbaine définie par la Ville, la réalisation du projet Port - Marianne poursuit le développement de la ville vers l'est du territoire communal. Le choix est de donner à chacun des futurs quartiers un paysage et une architecture différente. Aussi, des architectes urbanistes coordonnateurs différents sont désignés pour chacun d'eux. Adrien Fainsilber pour Richter ; Rob Krier pour Consuls de Mer ; Archimède (Mrs. Fontes, Garcia Diaz, Bedeau Bonon) pour Jacques Coeur ; Claude Vasconi pour Blaise Pascal ; Christian de Portzamparc pour les Jardins de la Ronde ; Jean-Luc Lauriol et Alain Marguerit pour Millénaire I ; Emmanuel Nebout pour Millénaire II.

La ville a concédé l'aménagement de ces quartiers à la SERM (société d'équipement de la région Montpellieraine), comme cela a été fait pour les autres quartiers de Port Marianne et comme le fait le District pour les parcs d'activités. Sur le plan réglementaire, le plan d'occupation des sols intègre le projet de Port - Marianne sous forme d'un schéma de secteur qui définit les équipements structurants, l'urbanisation à venir et permet la réalisation de chaque futur quartier - dont ceux de Jacques Coeur et de Consuls de Mer - par la mise en oeuvre d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) dotée d'un plan et d'un règlement d'aménagement de zone précis, ainsi que d'un programme d'équipements publics qui sont soumis à concertation puis enquête publique.

La concertation sur ces deux ZAC a été engagée avant même leur création par délibérations du 2 décembre 96 et du 25 avril 97. Il s'agit aujourd'hui de poursuivre cette concertation avant que le Conseil municipal n'arrête leur dossiers de réalisation.

La concertation sur les dossiers de réalisation de ces ZAC et notamment les plans masses et les plans d'aménagement de zone, amorcée à l'occasion d'une réunion publique le 19 novembre dernier en mairie de Montpellier se poursuivra par une mise à disposition du public des dossiers de réalisation du 15 décembre au 9 janvier prochain.

ne sera engagée, après procédure administrative, que dans quelques années lorsque les besoins en logement le rendront nécessaire.

La ZAC Jacques Coeur s'étend ainsi sur un périmètre de 4,4 hectares, intégrant dans son urbanisme les grandes compositions urbaines existantes ou à venir : le front du Lez, l'avenue de la Mer, la poursuite de l'axe urbain de la ZAC Richier... Près de 800 à 1 200 logements sont prévus, ainsi que des locaux professionnels, des aires de stationnement réparties sur voies publiques ou en parkings souterrains. Le parti architectural privilégie la création d'îlots urbains dont les espaces intérieurs sont fortement plantés, des gale-

ries couvertes, des passages sous porches, pour jouer avec la lumière et restituer l'ambiance des villes de la Méditerranée.

Cette zone d'aménagement concerté s'ouvrira au sud sur un plan d'eau d'1 ha réalisé par la ville dès le premier semestre 1998 en préfiguration du futur port Jacques Coeur.

Les premières constructions devraient apparaître au début de l'année 1999.

ZAC PORT MARIANNE - CONSULS DE MER

Cette opération d'aménagement dont l'objectif est de créer un nouveau quartier en front de Lez entre Antigone et les autres quartiers de Port Marianne, est amorcée depuis plusieurs années (1 400 logements sont réalisés ou en cours de réalisation sur les 2 600 logements prévus dans le quartier à terme).

Dans ce nouveau dossier de ZAC, aujourd'hui mis en concertation, les îlots bâtis projetés ont été sensiblement modifiés pour laisser une plus grande place aux espaces libres plantés au centre.

LES BONS TUYAUX DE L'ESPACE JEUNESSE

Vous avez un projet qui sort de l'ordinaire, vous préparez une expédition à caractère sportif, scientifique ou humanitaire, vous avez le goût du défi, du risque et de la découverte... Il ne vous manque que les moyens financiers et matériels pour passer à l'action. De nombreuses fondations ou associations proposent des dotations qui peuvent vous aider à boucler votre budget et donner un gage de sérieux à votre projet. L'Espace Jeunesse met à votre disposition une liste des différents sponsors possible classés selon le type de projets : projets pour une vocation, voyages et aventures, échanges et découvertes, environnement, solidarité-humanitaire, et enfin projets artistiques.

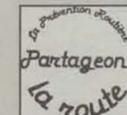
Espace Jeunesse
6, rue Maguelone.
Tél : 04 67 92 30 50
Ouvert du lundi
au vendredi,
de 12h à 18h.

WEEK-ENDS ET SÉJOURS AVEC LE COMITÉ MONTPELLIÉRAIN DE SKI

Le Comité Montpellierain de ski, propose différentes formules avantageuses et conviviales de week-ends et de séjours de ski. Pour tous renseignements, téléphonez au 04 67 65 32 70 ou au 04 67 29 87 74 (H.R.)

PETITS FRÈRES DES PAUVRES

L'Association, créée en 1946, se consacre en priorité aux personnes âgées démunies, isolées et handicapées et à l'aide aux personnes en situation de précarité de plus de cinquante ans. Depuis plus de dix ans, les plus grands photographes collaborent avec l'association, et participent bénévolement à l'illustration du désormais classique agenda : l'édition 98 vient de paraître, sur le thème de la Mer. Mis en vente au prix de 130F, les profits sont intégralement versés à l'association. Diffusé en librairie et FNAC.
Info : 01 49 23 14 43



PRÉVENTION ROUTIÈRE

Les cyclos ont leur permis !

Depuis le 17 novembre dernier, en application du décret 96.601 du 4 juillet 1996, les jeunes âgés de 14 et 15 ans doivent être titulaires du Brevet de Sécurité Routière (BSR) pour être autorisés à conduire un cyclomoteur. Ce brevet est composé de deux parties. Les candidats doivent d'abord être titulaires de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière de premier niveau (ASSR1) qui constitue la partie théorique du BSR. Cette attestation est délivrée dans le cadre scolaire, en classe de 5ème, après une formation théorique sur les règles fondamentales de sécurité sur la route. L'examen national est organisé chaque année au mois de mars. Jusqu'au 16 no-

vembre dernier, les jeunes qui avaient passé avec succès l'épreuve de l'ASSR1 pouvaient conduire un deux-roues de moins de 50cc. Désormais, ils doivent également suivre une formation pratique, assurée en dehors du cadre scolaire. Après s'être familiarisés avec leur véhicule en espace protégé, ils doivent suivre un enseignement de 3 heures non-consécutives, par fractions d'une heure, sur des voies ouvertes à la circulation. Cette formation, qui coûte entre 250 et 500 francs, est dispensée au sein d'un organisme agréé, par un moniteur titulaire du BEPECASER "mention deux-roues" ou du BEES premier degré, option "sécurité routière des cyclomoteuristes". C'est cet organisme qui certifie

que la formation a bien été suivie, en apposant un cachet sur la carte (orange) de l'ASSR qui possède déjà le nouveau conducteur. Précisons que tout conducteur âgé de moins de seize ans est tenu de présenter son BSR à toute réquisition des agents de l'autorité compétente, sous peine d'avoir à régler une amende de 2ème classe (230 F). Après seize ans, le brevet n'est plus obligatoire. La Prévention Routière de l'Hérault s'est impliquée depuis 1993 dans l'expérimentation et la mise en place de ce nouveau dispositif, avec ses auto-écoles adhérentes qui dispensent la formation permettant d'obtenir le BSR.

La Prévention Routière

Le livre, le son, l'image accessibles à tous les Pailladins

DU CÔTÉ DES MAISONS POUR TOUS

Maison pour tous Pierre Azéma
Kermesse du centre de loisirs : grande fête ouverte à tous les enfants du quartier de 5 à 12 ans au jardin des Pastourelles De 14H à 17H

Maison pour tous Jean Pierre Caillens
Spectacle pour enfants "Le Monde est à tous le Monde" Théâtre Joël Collot
23 décembre à 15 heures

Maison pour tous Marcel Pagnol
Rencontre d'improvisation. Jeunes troupes de théâtre
18 décembre de 10 heures à 14 heures 30

Maison pour tous André Chamson
Expo photos sur l'Islande avec le Centre Culturel Nordique
Du 8 au 12 décembre

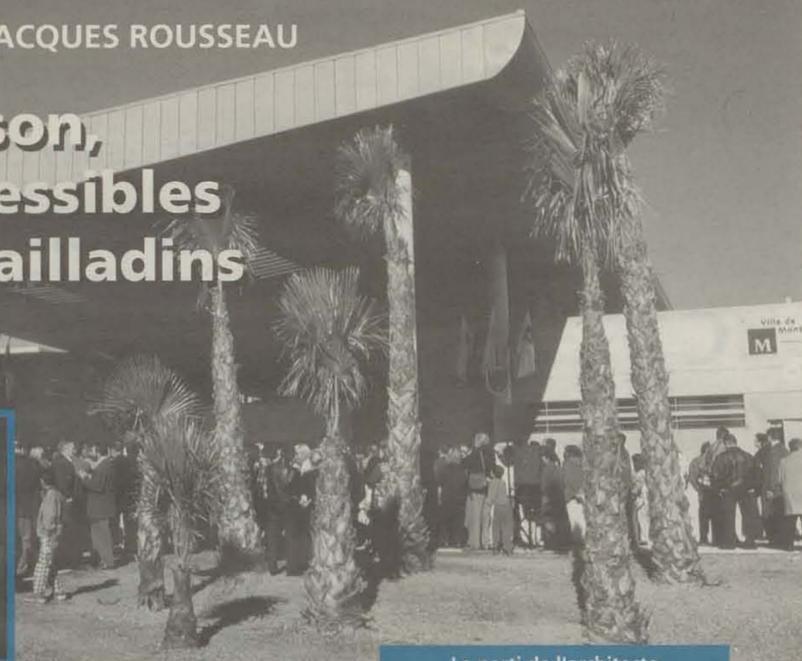
Maison pour tous Georges Brassens
Journée Rock'N'Roll dans le cadre des "Dimanches de Massane" Apéritif et repas dansant
Le 14 décembre

LES ÉCOLIERS PLANTENT DES ARBRES

Comme chaque année, des enfants des classes primaires de la ville ont procédé à des plantations d'arbres au Zoo de Lunaret, et à proximité du Lac des Garrigues à La Paillade, encadrés par leurs instituteurs, du personnel des espaces verts et des élus, Christophe Moralès, Maire-Adjoint, délégué à l'Environnement, et Mme André Weil, Conseillère Municipale, déléguée aux animations scolaires. Les arbres plantés sont tous des espèces méditerranéennes (pins parasol, pins d'alep, arbres de judée, cyprès de Provence, ...), adaptées aux zones boisées de la périphérie de Montpellier.

GROS SUCCÈS, POUR "L'INVITATION AU MUSÉE"

2500 personnes ont visité le Musée le 9 novembre (contre 1000 personnes l'année dernière, à la même occasion) et ont pu découvrir la collection permanente et les œuvres restaurées à Versailles qui venaient d'être réaccrochées.



Le parti de l'architecte

"Pas de fioritures, ni de complaisance, mais une rigueur d'expression cohérente de part en part, une authenticité des matériaux et une volonté de s'en tenir à l'essentiel. Un lieu donné à un quartier sans surcodification. Libre à l'occupant d'y inscrire son histoire".
Jeanne Laure LOLLINI

La médiathèque Jean-Jacques Rousseau, qui a ouvert ses portes à la Paillade en octobre dernier, constitue un maillon essentiel de la politique du livre mise en oeuvre à Montpellier afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à l'univers des livres et des nouveaux médias. Les premières médiathèques réalisées furent la médiathèque Federico Fellini aux Echelles de la Ville et la médiathèque Victor Hugo dans le quartier Lemasson, Tastavin, Croix d'Argent. Ces équipements connaissent un grand succès. Parallèlement la ville construit la Bibliothèque centrale à vocation régionale dans le quartier d'Antigone, qui avec la Médiathèque centrale F. Fellini, constituera la tête de ligne du réseau de médiathèques et de bibliothèques de quartier.

Les services de la médiathèque
La médiathèque s'articule autour de cinq sections principales :

La bibliothèque des adultes et adolescents
Elle propose, sur 341 m², des romans, des bandes dessinées, des documentaires, des revues sur tous les sujets à emprunter. Un coin actualité permet la consultation des journaux, des magazines et des documents d'information. Elle offre aussi un espace de travail avec des dictionnaires, des encyclopédies, des ouvrages de base, des CD ROM... Au total 19 000 ouvrages seront à la disposition des adultes.

La bibliothèque de l'enfance.
C' est une bibliothèque à part entière de 300 m². Elle aussi propose des romans, des bandes dessinées, des documentaires à emprunter pour tous les âges et pour tous les goûts, et un espace de travail calme avec tous les outils. Un espace spécifique pour les tout-petits a été aménagé pour familiariser les bébés à tout ce qui peut faciliter son éveil culturel. Au total 17 000 livres sont accessibles aux enfants.

Ouvrages de références et CD ROM
Situé à la charnière de la bibliothèque des adultes et de la bibliothèque des enfants, c' est un espace dédié à l'étude et à la recherche documentaire mais aussi un espace de loisirs. Dix sept postes permettent d'accéder aux cent CD ROM de la médiathèque. En dehors des CD ROM de langues, la collection sera constituée d'outils de travail comme des encyclopédies, des dictionnaires et des journaux en texte intégral, et d'outils de formation pour apprendre le maniement de logiciels bureautique tels que le traitement de texte, tableur, gestionnaire de base de données. Un échantillon de CD ROM grand pu-

blic sera aussi présent sur le réseau (art, histoire, sport, animaux, cinéma...)

La musique et cinéma secteur
Il comprend une discothèque de prêt avec environ 4000 CD et un choix très large, notamment dans les domaines des musiques actuelles. Il offre aussi des laboratoires de langues, et une vidéothèque de consultation sur place, pour des visionnements individuels et collectifs.

La ludothèque
Elle reçoit les enfants de tous âges et propose des espaces d'activités aménagés et environ 800 jeux à découvrir sur place avec l'aide d'animateurs ou à emprunter. Trois salles permettent d'accueillir les enfants en fonction de leur âge : une salle pour les 4-8 ans, une pour les 9-14 ans, une salle polyvalente. La ludothèque dispose aussi d'espace de jeux de plein air.

Laboratoire de langues

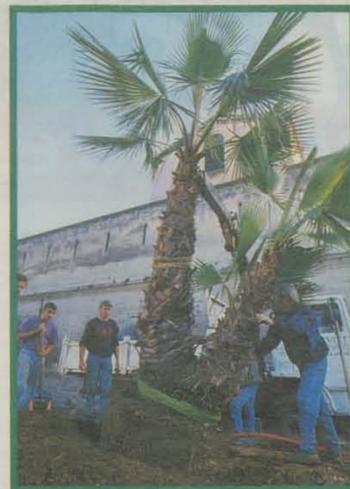
Le laboratoire de langues comporte cinq cabines isolées phoniquement du reste de la médiathèque, pour un confort d'utilisation maximum. Les usagers pourront y apprendre une vingtaine de langues, dont le français langue étrangère, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, l'arabe, le russe et l'occitan. Les supports utilisés sont traditionnels ou modernes : livres, cassettes audio, vidéo, CD ROM. Les utilisateurs peuvent s'enregistrer et améliorer leur prononciation en se comparant avec les modèles.

Coût et financement

Frais construction architecte.....	17,5 MF
Mobilier, équipement collections.....	4,8 MF
Traitement paysager des abords.....	2,7 MF
Coût total.....	25,0 MF
Financement Etat.....	7,0 MF
Financement Ville.....	18,0 MF



Plantation de palmiers : un air de Méditerranée



Confortant son image de ville méditerranéenne, Montpellier plante de nouveaux palmiers en aménageant ses places et îlots. Il y a déjà 750 palmiers disséminés en ville, de la famille des chamaerops excelsa et humilis. Le service des espaces verts vient d'élargir la palette avec de nouvelles es-

sences depuis quelques semaines. Au cours de l'automne, le carrefour de l'Aéroport International a été aménagé avec 25 palmiers de grande taille, particulièrement adaptés à notre région. L'îlot Ledru-Rollin et l'îlot Henri IV abritent des touffes de Chamaerops filifera, qui donnent un air d'oasis à la médiathèque Jean-Jacques Rousseau, à la Paillade. Prochainement, des palmiers seront plantés au Square de la Place des Arceaux et avenue du Docteur Pezet. Au printemps 98, les jardiniers de la ville planteront de nouveaux palmiers au quai du Pi-rée, à l'Esplanade de l'Europe, à l'avenue Flahaut et Père Soulas, à la médiathèque Garcia Lorca et divers îlots. Montpellier s'affirme méditerranéenne avec un goût de vacances en plus !



La nouvelle salle d'escrime du Peyrou inaugurée

Le MUC Escrime est rentré dans ses locaux tout neufs au Gymnase du Peyrou. Le Président Mahé, les présidents de la Ligue Nationale et de la Fédération Nationale ont inauguré, le 15 novembre, la nouvelle salle d'escrime du Peyrou. Cette salle de plus de 1000 m² remplace l'ancienne salle de 400 m² qui abritait aux Arceaux une salle des fêtes et l'escrime. La nouvelle salle d'arme du Peyrou a été aménagée en salle spécialisée pour l'escrime. Elle est destinée à l'entraînement et à la compétition au plus haut niveau car elle a été homologuée par la Fédération Française d'Escrime. Une aubaine pour le MUC Escrime, son président M. Mahé et les 250 inscrits, parmi lesquels on compte, lors de la saison 96/97, 3 épistes sénior en 1ère division, une équipe sénior épée en deuxième division, qui a malheureusement échoué à la porte de la 1ère division pour une touche, et 3 champions de France (une championne de France UFOLEP sénior fleuret, un champion de France UFOLEP vétérân fleuret et un champion de France cadet épée). Le MUC Escrime, dont la saison démarre,

a déjà remporté de jolis succès avec une 1ère place à Toulon en zone inter ligue cadet épées et les quart de finale pour les cadettes épées. Avec cette nouvelle salle de compétition, le MUC escrime va pouvoir organiser, pour la première fois, un tournoi inter ligue zone 5 (Corse, Côte d'Azur, Dauphiné-Savoie, Languedoc-Roussillon, Provence) le 21 décembre et des compétitions régionales importantes comme celle qui s'est tenue le 16 novembre : "Le Critérium de Ligue minime 4 armes", qui a réuni une centaine de tireurs. Le MUC escrime, d'autre part, est partenaire du Lycée "La Merci" pour la préparation de l'escrime au Bac, de l'Académie Mercure des Affaires Internationales, du Conservatoire d'Art Dramatique. Il agit aussi auprès des écoles primaires comme celles des Près d'Arènes, Condorcet, Jeanne d'Arc... et participe activement au jumelage avec Heidelberg. **Contact : MUC Escrime 40, Allée Jean Raymond Quartier Pitot-Peyrou Tél : 04 67 63 39 53**



DESCRIPTIF DE LA SALLE D'ESCRIME DU PEYROU

Une salle de 1024 m² occupée par 5 pistes d'entraînement, 14 pistes de compétition, une piste podium. Chaque piste est équipée d'appareil de signalisation agréé par la Fédération Internationale d'Escrime.
- des gradins pour le public
- une mezzanine pour les locaux du club
- deux vestiaires
- une infirmerie
- un local arbitre

Rencontres Rencontres Rencontres

A 105 ANS LA VIE EST BELLE

Je suis amie avec tout le monde, mais je n'ai pas de fréquentation..." A 105 ans, Maria Alinat accueille volontiers le visiteur avec un verre de muscat, mais préfère lire, près d'un coin de fenêtre, en surveillant les fleurs de son balcon. Elle confie pourtant volontiers que les années passées à la Résidence-Foyer de la Carriera sont "le meilleur temps" de sa vie. Née en 1892 d'une famille de petits propriétaires terriens, elle a connu la vie dure du travail de la terre : "à part labourer, j'ai tout fait, porter les machines pour sulfater, piocher, ramasser les souches, vendanger... une vie sans loisir. Vous savez à combien s'élevait mon premier salaire ? 25 F. J'avais été placée comme bonne chez un notaire. J'en suis partie pour me marier, malgré les avertissements de ma patronne : "On m'a dit qu'il avait mauvais caractère". Mais on a toujours bien vécu. Et il n'est mort que trop tôt". Maria Alinat se souvient de la Première Guerre Mondiale. Son mari, mobilisé, n'assistera pas à la maladie et la mort

de leur première fille, emportée par la grippe espagnole. Le travail de la terre, permettra à sa famille de ne pas trop souffrir des privations de la Guerre de 39/45. "Le matin je travaillais la vigne, et l'après midi j'allais garder la chèvre. Je faisais des soupes, de la viande cuite au feu de bois. Le dimanche, on tuait un lapin ou de la volaille, et je préparais les râteaux. La vigne nous fournissait le vin..." De cette vie laborieuse, Maria Alinat, a conservé certaines habitudes, comme celle de faire son ménage et, tous les matins, d'aérer ses draps en les secouant par la fenêtre. Les visites de sa famille et les sorties du vendredi pour aller jouer au Loto, rythment aujourd'hui ses jours tranquilles. La jolie cérémonie organisée pour son 105ème anniversaire, en octobre dernier, lui a causé un vif plaisir : "Il y avait des fleurs partout. C'était trop. Mais je ne sais pas dire merci. Je suis méchante. Je n'ai pas l'habitude de faire des manières".

MARIA ALINAT



CHRISTIANE DIDIER-LANDES

Enseigner aux enfants malades

Enseignante de Mathématique au collège de St Mathieu de Treviers, Christiane Didier-Landes fait partie des 225 professeurs de l'APEMA qui donnent de leur temps, bénévolement, pour l'enseignement aux malades ou accidentés. Créée en 1985, l'association a pris en charge plus de 80 élèves l'an dernier. "Nous intervenons à la demande", précise Mme Bru, la Présidente, "nous rencontrons l'élève, pour évaluer son niveau, ses besoins, ses possibilités phy-



siques, sa disponibilité. En relation étroite avec les établissements scolaires, nous mettons alors sur pied un programme adapté qui lui permet de suivre le même programme que ses camarades de classe, au même rythme si possible. L'accident, la maladie, peuvent être source d'échec scolaire. Nos interventions

visent autant à maintenir l'enfant au niveau, qu'à lui apporter un réconfort psychologique, un espoir, la scolarité l'aidant à moins polariser sur ses problèmes de santé. "Je retire un grand plaisir de cette expérience", confirme Christiane Didier-Landes. "La relation qui

s'installe avec un élève en particulier, n'a rien à voir avec l'ambiance d'une classe. Et puis nous sommes là pour préparer le retour aux activités et à la vie, dissiper les angoisses au fur et à mesure que s'avance pour l'enfant le moment de sortir du centre ou de l'hôpital. Pour un élève de Terminale, un retard en physique ou en mathématique, peut-être déterminant". La structure souple de l'APEMA permet de s'adapter à chaque cas particulier et d'intervenir très vite, avec pour seule condition que l'absence prévisible de l'enfant s'élève à plus de quinze jours. Toutes les matières étant représentées au sein de l'APEMA, plusieurs enseignants peuvent intervenir pour le même enfant. "Nous avons pratiquement toujours pu répondre à toutes les demandes. Y compris pour un enseignant de russe. L'enjeu devient plus difficile lorsqu'il s'agit d'aider des élèves en sections professionnelles. Les enseignants en électrotechniques ou génie mécanique sont plus difficiles à mobiliser..."

A.P.E.M.A.

156, rue du Clos de la Cerisaie
34000 Montpellier
Tél : 04 67 45 25 29.

ANNA OWHADI-RICHARDSON

Sur les traces d'Alexandre Yersin



On l'appelait Ông Nam, ("Monsieur Cinq") en vietnamien - en référence à ses cinq galons de médecin militaire. Eleveur, planteur, ingénieur, électricien, l'Histoire retiendra d'Alexandre Yersin qu'il fut le plus populaire des français ayant vécu au Vietnam, y découvrant le bacille de la peste et développant les premiers vaccins. Sa modestie, son esprit d'aventure le poussèrent à fuir les honneurs qu'on lui proposait, ce qui explique qu'aujourd'hui, sa mémoire soit un peu oubliée. Mais l'Association ADALY (Les Amis de Dalat : sur les traces de Yersin), présidée par Anna Owhadi-Richardson, entend bien réparer cette injustice. "Yersin est rattaché à l'histoire de Montpellier par sa grand-mère, qui y était née et avait du fuir en Suisse lors des dragonnades protestantes. Elève de Pasteur, il est l'une des grandes figures de la médecine, au même titre que Rabelais". Conseiller du recteur de l'Académie de Montpellier, médecin elle-même, Madame Owhadi-Richardson a plusieurs raisons de vénérer la figure de cet illustre prédécesseur : "Je suis née à Dalat, la ville dont Yersin a découvert le site en 1893, à 1500 mètres d'altitude. J'ai fait mes études au Lycée Yersin, devenu aujourd'hui Ecole Normale, grand fleuron de la culture française, qui contribua à donner à la ville, le surnom de "la petite France". Placée sous le parrainage de noms pres-

tigieux, comme le Professeur Henri Pujol, ou Raymond Aubrac, l'ADALY tente modestement de transmettre le message de ce savant humaniste à la jeunesse et de poursuivre ces actions d'aide et de soutien dans différents domaines : prise en charge d'interventions médicales, aide à l'adoption d'orphelins, accueil des étudiants sur le territoire français. "Alexandre Yersin ne s'est pas contenté de vivre quarante ans auprès d'un peuple qu'il aimait. Il a développé une approche globale de l'aide au développement : en apprenant aux habitants les techniques de pêche, en introduisant la culture du cinchona dont on extrait la quinine, en exploitant les plantations d'hévéas...". Un

article rédigé par Anna Owhadi-Richardson, vient de recevoir les honneurs de la revue "L'Année Francophone Internationale". Précédé d'une publication du Prix Nobel de Physique, Georges Charpak, ce texte est ainsi assuré de faire connaître Alexandre Yersin à un large public, véritable encouragement pour la coopération francophone alors que vient de se clore le dernier sommet de Hanoi.

Association les Amis de Dalat... sur les traces de Yersin (ADALY)
214, rue Christian Dior-Aqueduc II -
34090 Montpellier
Tél/Fax : 04 67 54 34 31

Montpellier Notre Ville

La ville de Montpellier est jumelée avec cinq villes étrangères: Barcelone (Espagne), Heidelberg (Allemagne), Louisville (USA), Cheng Du (Chine), Tibériade (Israël). Pour célébrer les fêtes de fin d'année, nous avons eu l'idée de demander à cinq représentant de ces villes de nous présenter leur Noël traditionnel. Chronique internationale du minuit chrétien et du nouvel an, adapté à la «sauce» locale. Avec une recette allemande en prime...

Noël Ailleurs Noël Ailleurs

CHENG - DU

Les Réveillons du Dragon

C'est par le Festival du Printemps, qui se situe à la fin du calendrier lunaire chinois (fin janvier-début février), que les habitants de Cheng-Du célèbrent le passage à l'an nouveau. Néanmoins, depuis une dizaine d'années, de plus en plus de chinois de toutes générations profitent de la tradition occidentale du Noël chrétien, pour se retrouver dans l'allégresse. Les préparatifs démarrent un mois avant les fêtes, lorsque hôtels et restaurants débute une campagne de communication intense pour les repas du réveillon. Les soirées de Noël se déroulent en effet généralement à grande échelle, au cours de dîners pouvant rassembler jusqu'à 700 personnes. L'an dernier je me souviens avoir dîné en famille au «Gold Dragon Macao-Hong Kong» de Cheng-Du, dont la salle de restaurant d'une capacité d'accueil de 1800 personnes affichait complet ce soir là. Les chants et les danses, se poursuivent généralement jusqu'à l'aube. La jeunesse chinoise, qui privilégie l'ambiance des boîtes de nuit, s'y retrouve par groupes de 3 à 5 personnes pour boire et danser jusqu'au petit matin. Beaucoup de personnes se retrouvent également à l'église pour s'imprégner de l'atmosphère magique de la «sainte nuit». Tous les marchés de Noël sont pris d'assaut par une clientèle venue faire son «shopping». Comme dans la plupart des pays occidentaux, les centres commerciaux sont décorés avec un air de fête et tous les produits de saison sont particulièrement convoités. Les arbres de Noël et les guirlandes lumineuses sont les accessoires indispensables de ces préparatifs. Certains hôtels installent même dans leur grand hall, la figure du Père Noël et son traîneau, devant laquelle de nombreuses personnes viennent se faire photographier.

Wang Heyong
Directeur du Service des Relations Internationales
de la Ville de Cheng-Du



DECEMBRE 1997 N°212

M

LOUISVILLE

Le Chapeau de Noël

Pendant les fêtes de Noël, Louisville devient une véritable splendeur de lumières. Chaque famille prépare un arbre de Noël qui doit être vu par tous les passants, et c'est toujours un immense plaisir pour la population de se promener dans les rues du centre ville où l'on peut ressentir le mieux, surtout avant la tombée de la nuit, l'atmosphère véritable d'une soirée de Noël, emplies de fraîcheur et d'odeur de marrons chauds. Généralement, il y a toujours un peu de neige, qui crée un décor propice, tandis que les magasins sont envahis par une foule nombreuse. Parmi les cadeaux que les Louisvillais aiment s'offrir, le «bonbon de Louisville», rempli de rhum et de chocolat, surpasse tous les autres. Ma famille respecte toutes les traditions de cette période de l'année, notamment celle du chapeau de Noël dans lequel tous les noms des membres de la famille sont inscrits sur de petits morceaux de papier. Le tirage au sort désigne ceux qui doivent s'offrir mutuellement un cadeau, afin de garantir que même au sein d'une famille nombreuse, personne ne soit oublié le jour de Noël. Les fêtes, signifient pour nous, l'occasion d'être ensemble. Chacun apporte un plat de sa préparation pour un réveillon magnifique qui débute tôt dans la soirée et se termine vers 22h30, l'heure à laquelle toute la famille se doit d'assister à la messe de Noël. Cette célébration est vraiment importante pour tout le monde et l'atmosphère «sacré» qui l'imprègne, est renforcée par les cantates de bougies et les voix célestes de la chorale.

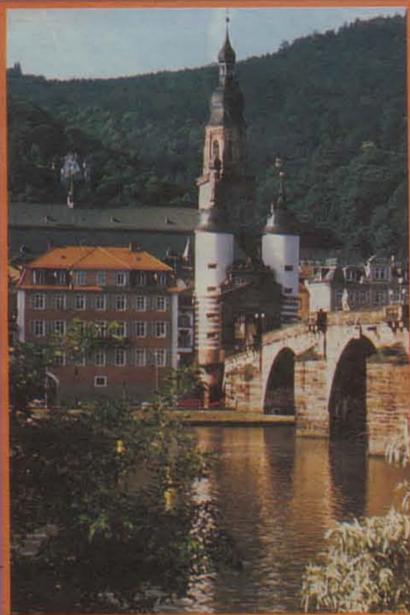
Christie Charron
Boursière du programme de jumelage
Montpellier-Louisville



Quatre semaines en Avent

en fait, on peut dire que les fêtes de fin d'année commencent en Allemagne le 11 novembre à 11 heures 11 : c'est l'heure où les préparatifs du carnaval de la Saint-Martin sont lancés. Les enfants de la ville défilent dans les rues avec des lanternes, et c'est à partir de la fête de ce Saint que les oies (qui dans la légende l'avaient trahi) passent à la rôtissoire. Les quatre dimanches précédant Noël sont les dimanches de l'Avent. On prépare une couronne de branches de sapin avec quatre bougies. La première semaine on en allume une seule, la seconde, deux, et ainsi de suite. Lorsque les quatre bougies sont allumées, c'est Noël. Cette période est aussi celle de la préparation familiale des nombreux gâteaux et biscuits : «Zimtstern», biscuits à base de farine d'amandes de blanc d'oeuf et de cannelle, «Spekulatius», biscuits avec de nombreuses épices, mais aussi des pains d'épices de Nuremberg, des pains de fruits secs «Fruchtbrötchen», et surtout le «Stollen», grand gâteau sec aux épices et fruits secs ; parfois aussi, on construit pour les enfants une maison en pain d'épices pour rappeler le conte de Hansel et Gretel. En fait, les recettes se valent à l'infini. On occupe les soirées à préparer de la décoration pour la maison et l'arbre de Noël et réviser les dizaines de chansons de Noël qui ont des tons très mélancoliques sous ces latitudes. Pour les enfants, le 6 décembre est presque aussi important que Noël même : c'est la Saint-Nicolas, et le soulier déposé la veille devant la chambre est rempli de douceurs. Dans de nombreuses villes et certains villages pittoresques des marchés de Noël s'installent sur les places : on y vend des objets divers, des cadeaux, des spécialités à manger sur place et, surtout, du vin chaud aux épices. C'est le 24 au soir que l'on se retrouve en famille autour du sapin décoré pour trouver les cadeaux que le Père Noël a apportés et chanter. Le dîner est assez modeste, certaines familles du Nord de l'Allemagne préparent une salade de harengs avec des betteraves, du céleri rave, des pommes et des noix. Mais c'est le 25 à midi que l'on mange l'oie farcie aux marrons, souvent accompagnée de chou rouge et de pommes de terre. Après Noël et le Nouvel An, où tout le monde lance des feux d'artifices à minuit, la célébration du Carnaval - avec processions de chars décorés, fêtes dégustées - est la dernière grande fête qui aide à supporter les rigueurs de l'hiver allemand.

Karla Jauregu
Directrice de la Maison de Heidelberg



BARCELONE

Les 12 grains de raisins

en Espagne, les décorations de Noël sont installées dans les rues dès la fin novembre. C'est le premier signe visible des fêtes de fin d'année. Le 23 décembre, quasiment tout le monde (entreprises et familles) jouent à la loterie, véritable institution, régie par une association regroupant tous les handicapés qui vendent les billets dans les rues durant l'année. Le 24 est la «bonne nuit» (Noche buena) et l'on se retrouve en famille pour manger généralement du poisson. Les «polvorones» (biscuits très secs et poudreux) et le «turrón» (sorte de nougat dont il existe plusieurs variantes) se dégustent en guise de dessert à partir de cette soirée. Il est de tradition de construire une crèche où l'on fera avancer les Rois Mages jusqu'au 6 janvier, et pour les familles catholiques d'aller à la messe de Minuit. Il existe une mbabelle de chansons de Noël espagnoles très gaies, et dans certaines régions on les accompagne d'un instrument qui fait plus de bruit que de musique proprement dite, qu'on appelle la «zambomba» (un cylindre avec des peaux tendues de chaque côté et une sorte de bâton transparent le centre de l'une, que l'on fait coulisser rapidement pour créer un son étouffé et indescriptible). Le 25 à midi, on mangeait auparavant, en Catalogne, une sorte de Pot au feu, que l'oie ou la dinde ont progressivement remplacé. A Madrid, le 31 au soir, les habitants se rassemblent sur la place de la Puerta del Sol (ou devant leur écran télé) pour entendre la grande cloche et avaler un grain de raisin à chacun des douze coups qui marquent le passage à l'an nouveau. Les petits espagnols devaient faire preuve de plus de patience que les autres enfants des autres pays, puisque ce n'est que récemment que les cadeaux leur ont été remis le 24 au soir. Ils devaient attendre jusque là, le 6 janvier, date à laquelle les Rois-Mages arrivaient au terme de leur voyage et remettaient, selon le calendrier chrétien, leurs présents à l'enfant Jésus. C'est ainsi que le 5 au soir, on voit en Espagne, les Rois-Mages se promener dans les rues et lancer des bonbons aux enfants qui découvriront le 6 au matin, les cadeaux qu'ils ont aussi laissés sur leur passage.

José, Judith Jordi et les enfants Arnaud et Guilhen

TIBERIADÉ

La fête des Lumières



On doit à la dernière émigration russe, imprégnée de christianisme, l'apparition de véritables «vitrines de Noël» dans les magasins de Tibériade : ce qui ne se voyait jamais en Israël, à part dans les villages des territoires occupés arabes ou vivaient quelques communautés chrétiennes. La fête des Lumières de la religion juive (Hanouka) est l'équivalent, en quelque sorte, du Noël chrétien. Le calendrier hébraïque permettra cependant aux différentes communautés de se réjouir ensemble, puisque c'est le 24 au soir que débute la fête juive qui commémore la victoire de Juda Maccabée sur les Syriens, et le «miracle de la grotte», qui permit à des prêtres réfugiés dans une grotte, de s'éclairer pendant 8 jours avec l'huile de leur lampe. Hanouka donne lieu, chaque année, à de nombreuses festivités sur l'ensemble du territoire. Les enfants sont en vacances. Des bougies sont déposées près des fenêtres, et tous les soirs, les familles allument une lumière de plus sur le chandelier à 9 branches, dont la plus haute qui brûle en permanence, sert à allumer toutes les autres. Parents et enfants se retrouvent en prières et en chansons. On s'échange de petits dons, un peu d'argent de poche Un mois avant le début des cérémonies, la ville de Tibériade voit apparaître les premiers beignets de Hanouka, frits dans l'huile et fourrés à la confiture (souvganiots). Des toupies de toutes sortes, sont également vendues dans les magasins. Taillées sur quatre faces, elles portent sur chacune d'entre elles la première lettre des quatre mots d'une phrase qui signifie : «un grand miracle s'est produit ici».

Sylvaine Dahan



24 DÉCEMBRE - 4 JANVIER

Le Pays du Sourire

«Je t'ai donné mon cœur», «Toujours sourire», «Prendre le thé à deux», «Dans l'ombre blanche des pommiers en fleurs», «Qui dans nos cœurs a fait fleurir l'amour?»... Chacun des airs du «Pays du Sourire» est devenu un succès international, au point que l'œuvre de Franz Lehár, comme la «Veuve Joyeuse» appartient à tous les pays et à toutes les langues. L'Opéra Comédie se réjouit d'offrir au public cette opérette romantique pour célébrer les fêtes de fin d'année.
Le Pays du Sourire, de Franz Lehár
Opéra Comédie
24-26 décembre et 2 janvier à 20h
28 décembre et 4 janvier à 15h

24 décembre
4 janvier 1er janvier

Concert du Nouvel An : Danses et valse du monde
Le traditionnel concert du nouvel an aura lieu le jeudi 1er janvier à 12h, à l'Opéra Berlioz. Au programme : Tchaïkovski, Grieg, Dvořák, Strauss, Wolf-Ferrari, Bizet, Copland, Ginastera, Falla, Sousa... L'Orchestre Philharmonique de Montpellier sera placé sous la direction de José Serabrier.
Jeudi 1er janvier 1998 - 12h
Opéra Berlioz - Le Corum

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

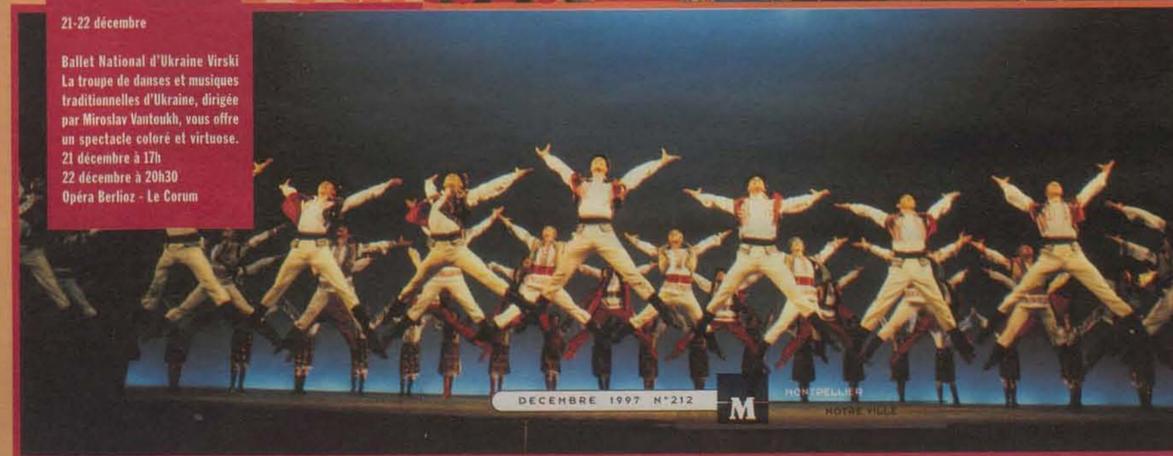
Fête de la Saint-Nicolas

P Association des Vosgiens de Montpellier, célèbre la Saint-Nicolas. Départ de la calèche depuis la Place Jean-Jaurès, le samedi 6 décembre, à 16h30. Accompagnement musical de l'Etoile Bleue. Projection d'un film pour les enfants à la Salle Rabelais.



21-22 décembre

Ballet National d'Ukraine Virski
La troupe de danses et musiques traditionnelles d'Ukraine, dirigée par Miroslav Vantouk, vous offre un spectacle coloré et virtuose.
21 décembre à 17h
22 décembre à 20h30
Opéra Berlioz - Le Corum



Les Madrigalistes

de Montpellier chantent Noël

depuis plus de quinze ans, ce groupe de dix chanteurs, créé sous la direction de Françoise Villain, interprète un répertoire original, essentiellement en anglais. La qualité musicale des chanteurs présents, se distingue toujours par l'approche joyeuse, fantasque, légère, impromptu du groupe. Pour célébrer Noël, les Madrigalistes de Montpellier, ont donc composé un programme adéquat, mêlant habilement airs traditionnels («Cantatas Gavates») et musiques plus «savantes» (Bergamini, Britten, Herbert Howells, Ralph Vaughan Williams...). Organisé par les Amis de la Bibliothèque Américaine, ce concert bénéficiera de l'adossage remarquable de l'Église des Saints-Mathieu. A découvrir absolument !

21 décembre - 17h30
Eglise St Mathieu
Info : 04 67 58 13 44



OPERA

LE PAYS DU SOURIRE
Franz Lehár
Opéra Comédie
24 - 26 décembre à 20h
28 décembre - 4 janvier à 15h

ORCHESTRE

CONCERT DU SOUVENIR
Salle Pasteur - Corum
12 décembre - 20h30

CONCERT DU VALLOIS
Corina Burano - Orff
avec M. Lagrange et A. Zepffel
Opéra Berlioz
jeudi 18 décembre - 20h30

CABELLI - BERLIOZ - SCHUBERT - EL-GHAI
Salle Pasteur
21 décembre - 10h45

CONCERT DU NOUVEL AN
«Danses et Valse du monde»
Opéra Berlioz
1er janvier - 12h00

THEATRE

«LE REPAS»
de Valère Novarina
du 9 au 13 décembre
Théâtre de Grammont

THEATRE JEAN VILLAR
«CORBET GAVIACH»
spectacle acrobatique
par le Théâtre de la Rampe
12-13-14 décembre
La Pallade

TOM
Entre jour et sommeil, Ludovic Janvier
récital de poésie
15 décembre - 20h45
Clair de Terroir

Théâtre (élan)
«Sœurs court-métrage»
cinéma, vidéo, musique live et ex-pas...
mercredi 17 décembre - 21h

CONCERT CLASSIQUE
quatuor de saxophones «Six à l'IV»
vendredi 19 décembre - 21h
18, rue Fontaines
Tel : 04 67 58 38 15

THEATRE DU GRAPPY
«Les chansons d'Alice»
d'après Lewis Carroll
pour les 3-12 ans
3-31 décembre

«LA TOUTE DE NOËL»
Avec Sylab, le magicien
24 décembre - 16h, 19h
42, rue Adam de Croissy
tel : 04 67 58 90 90

THEATRE DE LA PLUMIE
«Le Père Noël est une ordure»
standard de la comédie burlesque
et satyrique, par la Cie «Du Croissant»
9 décembre - 3 janvier - 20h30

«LES BULLES ET UNE DOUTIS»
Théâtre de 3 à 103 ans
10-30 décembre - 16h00
6, rue G. Pellucier
Tel : 04 67 58 73 78

DANSE

BALLET NATIONAL D'UKRAINE VIRSKI
21 décembre - 17h
22 décembre - 20h30
Opéra Berlioz/Le Corum

GALA

«GALA DE L'ISMI»
L'Institut des Sciences de l'Ingénieur
de Montpellier en fête
13 décembre - Corum

CINEMA

«LA FELINE»
(A. Bourroux)
11 décembre - 20h30

«LE CAROL»
(Ch. Chaplin)
18 décembre



CONCERTS

MADRIGALISTES DE MONTPELLIER

«Chants de Noël»
21 décembre - 17h30
Eglise St Mathieu
Tél : 04 67 58 13 44

RÉCITAL TIM FISCHER

Judi 11 décembre
Salle Molière - 20h30

CONCERT DE NOËL

par la Chorale Franco-Allemande
vendredi 12 décembre
Carré Ste-Anne - 19h30
Entrée libre

CHARLELIE COUTURE

17 décembre - 19h30
Rockstore

CLAUDE NOUGARO

8 décembre - 20h30
Corum

CONFÉRENCES

CENTRE LACORDAIRE

«Cloner l'humain ?» par Albert Jacquard
Grand Amphithéâtre - Fac de Sciences
10 décembre - 20h30

POÉSIE CONTEMPORAINE ET INQUÊTE DE L'ABSOLU

6, rue des Augustins
18 décembre - 20h30

MARQUIS DE L'UNIVERSITÉ

«L'usage ordinaire de la côte et de la mer en Languedoc-Roussillon»
par Jean Rieucau, Maître de conférences à l'U.P.V.
mardi 16 décembre - 18h00

DECEMBRE EN MAISONS POUR TOUS

MPT PIERRE AZÉMA

Kermesse Centre de Loisirs de 5 à 12 ans, grande fête ouverte aux enfants du quartier.
17 décembre - 14h à 17h
Jardin des Pastourelles

MPT JEAN-PIERRE CHAILLÈS

«Le Monde est à tout le monde»
Spectacle pour enfants de Joël Collet.
23 décembre - 15h

MPT MARCEL PAGNOL

Spectacle pour les enfants du Centre de Loisirs et les enfants des écoles.
Théâtre d'improvisation.
10 décembre - 14h45

MPT ANDRÉ CHAMSON

Exposition Photo sur l'Islande par le Centre Culturel Franco-Nordique.
8-12 décembre

EXPOS

GALERIE SAINT-BAY

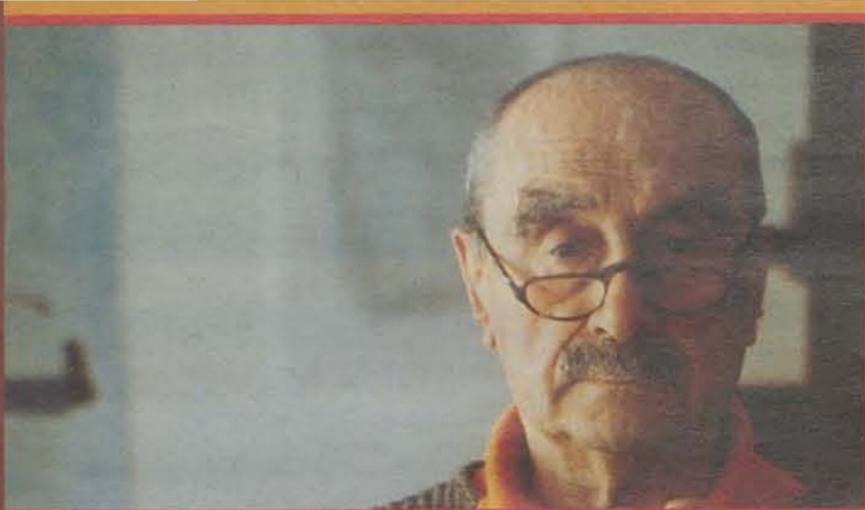
Sophie Guignard
jusqu'au 14 décembre.

GISELE CAZILHAC

15 décembre - 4 janvier

GALERIE VASISTAS

«Dominique Gauthier : inaugural duende»
jusqu'au 20 décembre
37 av. Bousson Bertrand
Tél : 04 67 63 55 95



Savignac à Montpellier : 50 ans de création d'affiches

CARRÉ STE-ANNE - MONTPELLIER
20 DÉCEMBRE 97 - 7 FÉVRIER 98

«**e**lle touche à tout, joue tous les rôles, assume tous les emplois. Comme Frégoli, elle change sans cesse de costume. Mais ce n'est pas pour faire ses épates. C'est parce que la situation l'exige. Sa riche nature la porte vers le côté ensoleillé de la vie, mais son cœur, qu'elle a tendre, s'émue devant le deuil, la misère ou l'injustice.»
Ainsi parlait Raymond Savignac, en 1982, de l'affiche publicitaire. Difficile de ne pas saisir sur le miroir des palissades, le visage de ce tout récent nonagénaire. Un savon, un matelas, un pneu, un bouillon cube, un comprimé effervescent : illustrés par Savignac, les besoins de la France ne sont pas encore des luxes, c'est pourquoi ils peuvent se permettre cette simplicité souriante, parfumant la vie au lieu de la saturer. L'alchimiste se fait discret, tenant sa technique en retrait, s'imposant moins par le bavardage que par l'idée. «Le Doigt de Dieu» caressant l'art de l'éphémère lui offre la postérité en quelques dessins publicitaires : Monsavon, Perrier, Dunlop ou Tréca. Savignac traite ses sujets en véritables princes, leur laisse la préséance, et se tient près à les défendre lorsqu'il estime que certains d'entre eux sont menacés : Paris rive-gauche, le Secours-Populaire, ATD Quart Monde. «Enchanter la rue en sublimant l'activité humaine, c'est sa fonction, son quotidien», précise Savignac en parlant de l'affiche. «C'est tout le portrait de son papa, l'Affichiste. Elle est le miroir de sa rêverie, de son invention, de sa maîtrise et pour lui faire honneur, elle porte toujours sur elle, dans un endroit discret, la signature de l'artiste comme un délicat tatouage génétique. L'affiche c'est l'enfant de l'Amour.»

Savignac à Montpellier

50 ans d'affiches (plus de deux cents affiches, cartes de vœux, illustrations, datant de 1943 à nos jours) Carré Ste-Anne 2, rue Philippy.
Ouvert du mardi au dimanche, de 13h à 18h. Entrée libre.
Tél : 04 67 60 82 11.

Expos

12-14 DÉCEMBRE
5ème foire
aux santons

18 exposants venus du grand sud de la France, pour cette belle manifestation traditionnellement organisée au Carré Ste-Anne, à l'initiative de l'Association du Nouveau Ste-Anne. Les plus beaux santons de Provence et leurs accessoires de crèche exposés et mis en vente. A noter, le vendredi 12 décembre à 19h30, le concert de la chorale Franco-Allemande et la chorale des enfants du Conservatoire National de Région (entrée libre). Une crèche traditionnelle décorera le parvis de l'Eglise pendant toute la durée des fêtes.

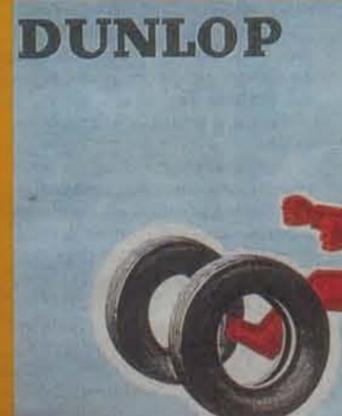
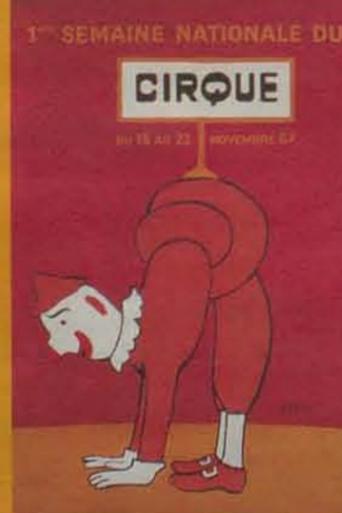
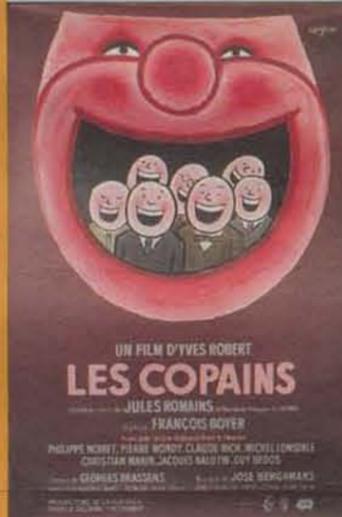
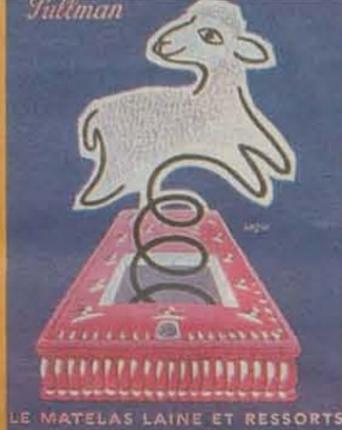
Du 12 au
14 décembre : 9h à 19h

20 DÉCEMBRE - 7 FÉVRIER
3ème Mostra du
livre ancien

1 Association des Amis des Bouquins de la Place St-Anne organise les 6 et 7 décembre, la troisième édition de la Mostra du Livre Ancien. Plus de 20 exposants sont attendus, venus de tout le grand sud, offrant aux amateurs et néophytes un choix de livres et publications abordant tous les genres : art, histoire, sciences, sociologie, géographie, livres d'enfants. Cette année, pour rendre hommage à la tradition médicale de Montpellier, chaque exposant présentera sur son stand un choix d'ouvrages spécialisés sur le thème «Médecine et Chirurgie». Inaugurée le 6 décembre, à 11h30, en présence du Professeur Lamarque, la 3ème Mostra du Livre Ancien est ouverte au public de 9h30, le samedi (10h, le dimanche) jusqu'à 19h. L'entrée est gratuite.

6-7 décembre
Carré Ste-Anne

SAVIGNAC à Montpellier : 50 ans d'affiches



Éléments

de
biographie
de Raymond

Savignac

1907 : Naissance de Raymond Savignac. De parents aveyronnais «montés à Paris» pour y ouvrir un café-restaurant. Enfance paisible. Il rêve de devenir coureur cycliste.

1922 : Déçu par le vélo, il est embauché à quinze ans et demi comme dessinateur-calqueur à la TCRP (l'ancêtre de la RATP).

1925 : Il entre chez Robert Lortac, un pionnier du dessin animé publicitaire qui lui fait recopier des affiches. Travail formateur mais ennuyeux. Après son service militaire, il décide de voler de ses propres ailes.

1929 : L'année de la Grande Crise, il quitte Lortac et prospecte auprès des agences de publicité. Cinq années au rythme du chômage et des petits boulots. Un jour de grande déprime, il se présente à Cassandre, affichiste célèbre, qui l'accueille favorablement.

1935 : Le jeune Savignac découvre pour la première fois une de ses affiches sur les murs de Paris, une publicité pour le roquefort «Maria-Gn-mal». Admis chez Cassandre, il cherche à développer son style et inventer «une sorte d'espéranto graphique», un dessin direct, saisissant, accessible à tous. L'Occupation l'oblige à essayer différents employeurs.

1949 : La gloire lui arrive enfin avec la fameuse affiche de la vache Monsavon. Suivent plusieurs de ses chefs-d'œuvre : affiche Cinzano (1951), l'homme matelas de Dunlopillo (1955), ou le clown contorsionniste inventé pour la Semaine nationale du cirque (1967).

1970 : Le langage universel de Savignac lui permet de franchir les frontières. De l'Amérique au Japon on réclame sa signature. Mais la photographie «réaliste» lui vole un temps la vedette en investissant l'affiche publicitaire.

1981 : Jacques Séguéla offre à Savignac un triomphal retour en lui commandant la célèbre affiche «En avant Citroën».

1992 : Il s'installe définitivement sur les hauteurs de Trouville (Calvados) et multiplie les projets : illustration d'un prix musical pour le Japon, exposition sur les gendarmes au cinéma...

1997 : L'exposition qui lui est consacrée à Montpellier au Carré Ste-Anne, permet de saluer le parcours d'un artiste qui fête cette année ses 90 ans.

